



First Session  
Thirty-ninth Parliament, 2006-07

SENATE OF CANADA

Première session de la  
trente-neuvième législature, 2006-2007

SÉNAT DU CANADA

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

**Official Languages**

**Langues officielles**

*Chair:*  
The Honourable MARIA CHAPUT

*Présidente :*  
L'honorable MARIA CHAPUT

---

Monday, June 11, 2007

---

Le lundi 11 juin 2007

---

**Issue No. 17**

---

**Fascicule n° 17**

**Thirtieth meeting on:**

The application of the Official Languages Act and  
of the regulations and directives made under it, within  
those institutions subject to the act

**Trentième réunion concernant :**

L'application de la Loi sur les langues officielles,  
ainsi que des règlements et instructions en découlant,  
au sein des institutions assujetties à la loi

---

WITNESSES:  
(*See back cover*)

---

TÉMOINS :  
(*Voir à l'endos*)

THE STANDING SENATE COMMITTEE  
ON OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Maria Chaput, *Chair*

The Honourable Wilbert J. Keon, *Acting Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Comeau	Losier-Cool
Cowan	Murray, P.C.
* Hervieux-Payette, P.C.	Tardif
(or Tardif)	Trenholme Counsell
Jaffer	
* LeBreton, P.C.	
(or Comeau)	
*Ex officio members	
(Quorum 4)	

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT  
DES LANGUES OFFICIELLES

*Présidente* : L'honorable Maria Chaput

*Vice-président intérimaire* : L'honorable Wilbert J. Keon

et

Les honorables sénateurs :

Comeau	Losier-Cool
Cowan	Murray, C.P.
* Hervieux-Payette, C.P.	Tardif
(ou Tardif)	Trenholme Counsell
Jaffer	
* LeBreton, C.P.	
(ou Comeau)	
*Membres d'office	
(Quorum 4)	

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Monday, June 11, 2007  
(32)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met at 4 p.m. this day, in room 9 of the Victoria Building, the Chair, the Honourable Maria Chaput, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Chaput, Comeau, Keon, Losier-Cool, Murray, P.C. and Tardif (6).

*In attendance:* From the Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament: Marie-Ève Hudon and Élise Hurtubise-Loranger.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, April 27, 2006, the committee continued its study on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act. (*See Issue No. 2, Monday, May 15, 2006, for the complete text of the Order of Reference.*)

**WITNESSES:**

*Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse:*

Jean Léger, Executive Director.

*Conseil scolaire acadien provincial de la Nouvelle-Écosse:*

Darrell Samson, Executive Director.

*Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse:*

Marie-Claude Rioux, Executive Director;

Alisa Lombard, Board member.

The Chair made opening remarks.

Jean Léger, Darrell Samson and Marie-Claude Rioux each made a statement. Together all the witnesses answered questions.

At 5:30 p.m., the committee suspended.

At 5:35 p.m., pursuant to rule 92(2)(e) the committee resumed in camera to consider a draft agenda.

It was agreed that staff and the communications officer assigned to the committee be permitted to remain in the room.

At 5:43 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

**ATTEST:**

**PROCÈS-VERBAL**

OTTAWA, le lundi 11 juin 2007  
(32)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 16 heures, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Maria Chaput (*présidente*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Chaput, Comeau, Keon, Losier-Cool, Murray, C.P. et Tardif (6).

*Également présentes :* Marie-Ève Hudon et Élise Hurtubise-Loranger, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 27 avril 2006, le comité poursuit son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 du lundi 15 mai 2006.*)

**TÉMOINS :**

*Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse :*

Jean Léger, directeur général.

*Conseil scolaire acadien provincial de la Nouvelle-Écosse :*

Darrell Samson, directeur général.

*Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse :*

Marie-Claude Rioux, directrice générale;

Alisa Lombard, membre du conseil d'administration.

La présidente fait une déclaration d'ouverture.

Jean Léger, Darrell Samson et Marie-Claude Rioux font chacun une déclaration puis tous les témoins répondent aux questions.

À 17 h 30, la séance est interrompue.

À 17 h 35, conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, la séance reprend à huis clos pour que le comité examine un projet d'ordre du jour.

Il est convenu d'autoriser le personnel et l'agent des communications affecté au comité à rester dans la salle.

À 17 h 43, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

*La greffière du comité,*

*Josée Thérien*

Clerk of the Committee

## EVIDENCE

OTTAWA, Monday, June 11, 2007

The Standing Senate Committee on Official Languages met today at 4:00 p.m. to study and to report from time to time on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act. Topic: the government response to the second report of the Committee entitled *Understanding the Reality and Meeting the Challenges of Living in French in Nova Scotia*.

**Senator Maria Chaput** (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

**The Chairman:** Good afternoon everyone, and welcome to this meeting of the Senate Standing Committee on Official Languages. My name is Maria Chaput, I am the Chairman of this committee, and I come from Manitoba.

[*English*]

Before we hear the presentations, allow me to introduce the members of the committee.

[*Translation*]

On my far left, you have Senator Gérald Comeau from Nova Scotia, Senator Lowell Murray from Ontario and Senator Wilbert Keon, also from Ontario, and on my right, Senator Rose-Marie Losier-Cool from New Brunswick.

In the fall of 2005, the Senate Standing Committee on Official Languages travelled to Nova Scotia to consider the reality and challenges facing the francophone and Acadian communities in that province. In October 2006, the committee tabled its second report, entitled *Understanding the Reality and Meeting the Challenges of Living in French in Nova Scotia*. On April 24, 2007, the government tabled its response to the committee's report.

Today we will be hearing reactions and comments to the government's response from groups in Nova Scotia. We welcome Jean Léger, Executive Director of the Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, Darrell Samson, Executive Director of the Conseil scolaire acadien provincial of Nova Scotia, and Marie-Claude Rioux, Executive Director of the Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse, who is accompanied by Alisa Lombard, a member of the Board of Directors.

Welcome, ladies and gentlemen. I am going to ask you to make your presentations. As agreed, you will have four to five minutes each and we will then move on to questions.

**Jean Léger, Executive Director, Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse:** Thank you for the opportunity to be here today, Madam Chairman, to respond to the government response to the second report of the Senate Standing Committee on Official

## TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 11 juin 2007

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 16 heures pour étudier, afin d'en faire rapport de façon ponctuelle, l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi. Sujet : la réponse gouvernementale au deuxième rapport du comité intitulé : *Vivre en français en Nouvelle-Écosse : une réalité à comprendre, un défi à relever*.

**Le sénateur Maria Chaput** (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

**La présidente :** Bonjour à tous et bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des langues officielles. Je suis Maria Chaput, présidente du comité et je viens du Manitoba.

[*Traduction*]

Avant de céder la parole aux témoins, je vais vous présenter les membres du comité.

[*Français*]

À mon extrême gauche, vous avez le sénateur Gérald Comeau de la Nouvelle-Écosse, le sénateur Lowell Murray, de l'Ontario, le sénateur Wilbert Keon, également de l'Ontario, et à ma droite, madame le sénateur Rose-Marie Losier-Cool du Nouveau-Brunswick.

À l'automne 2005, le Comité sénatorial permanent des langues officielles s'est rendu en Nouvelle-Écosse pour examiner la réalité et les défis auxquels sont confrontées les communautés francophones et acadiennes de cette province. En octobre 2006, le comité a déposé son deuxième rapport intitulé : *Vivre en français en Nouvelle-Écosse : une réalité à comprendre, un défi à relever*. Le 24 avril 2007, le gouvernement a déposé sa réponse au rapport du comité.

Nous entendons aujourd'hui, les réactions et les commentaires des groupes de la Nouvelle-Écosse à la réponse du gouvernement. Nous accueillons Jean Léger, directeur général de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, Darrell Samson, directeur général du Conseil scolaire acadien provincial de la Nouvelle-Écosse et Marie-Claude Rioux, directrice générale de l'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse, accompagnée de Alisa Lombard, membre du conseil d'administration.

Mesdames et Messieurs, soyez les bienvenus. Je vais vous demander de faire votre présentation. Comme convenu, vous disposez de quatre à cinq minutes chacun et par la suite, nous passerons à la période des questions.

**Jean Léger, directeur général, Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse :** Madame la présidente, merci de nous accueillir aujourd'hui afin de réagir à la réponse du gouvernement au deuxième rapport du Comité sénatorial

Languages. I am here as Executive Director of the Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse. Désiré Boudreau, the president of our organization, sends his greetings.

I have a few points I would like to share with you that come from our 24 member organizations, as well as the reactions of the FANE itself.

On the government response as a whole, we believe that it amounts to a list of things that have been done that paints a rosy picture of the reality — if reality it be — but masks a very different situation. We would certainly like the government to tell us what direction it is taking, since recommendations were made. We wanted the government to tell us what it planned to do with those recommendations, not tell us what it has done.

I would also like to note that there is no section in the committee's report on the economy. We have spoken with members of the Economic Development Council, a community organization that deals with the economy in our province — and it was pointed out to us that the economy was not mentioned, although it is very important in that, like many regions in Canada, we are facing a rural exodus, young people leaving to go elsewhere, and also dealing with urbanization. I wanted to raise this point today.

We want to talk about recommendation No. 10. I hope that my colleagues will provide a little more information on the other recommendations.

As you know, relations with the federal government are very important to us, and particularly framework agreements with the federal government, in particular with Canadian Heritage. However, the agreement that we had until 2004, which was renamed an "accord," was not signed because what we were being offered did not in any way meet the needs of the community; quite the opposite — it involved more responsibility and management for the community. In other words, the accord increased the administrative burden on the community without providing any additional funding for that purpose. That is the main reason why our negotiations hit a stumbling block and are at a virtual standstill at present, with no continuation scheduled.

As you suggested in your recommendations, we tried to sit back down with them. Unfortunately, Canadian Heritage did not want to explore new ways of looking at development in our community. They had a picture in their heads, which they suggested to the other provinces and territories, and they did not want to explore other approaches. We thought that the new government would be interested in reviewing its partnership with the communities. Apparently, we were wrong. It did not seem to have the courage or will to do innovative things and it was presenting us with the same things as the old Liberal government.

The result was that Canadian Heritage unilaterally decided what funding our organizations in Nova Scotia would be given, without any consultation with the community. We think that

permanent des langues officielles. Je suis ici à titre de directeur général de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse. M. Désiré Boudreau, le président de notre organisme, vous fait ses salutations.

J'aurai quelques points à partager avec vous, lesquels proviennent de nos 24 organisations membres, de même que les réactions de la FANE à proprement dit.

Sur l'ensemble de la réponse du gouvernement, nous pensons qu'il s'agit d'une liste de choses qui ont été faites et que l'on fleurit la réalité — bien qu'il s'agisse de la réalité —, mais cela cache une situation bien différente. Nous aimerions certainement que le gouvernement nous indique ses orientations puisqu'il s'agissait de recommandations. Nous voulions obtenir du gouvernement ce qu'il souhaitait faire à ces recommandations et non pas nous dire ce qu'il a fait.

J'aimerais également noter que dans le rapport du comité, il n'y a pas de section sur le domaine économique. Nous parlions avec des membres du Conseil de développement économique, qui s'occupe de ce secteur dans notre province — un organisme communautaire — et on nous a fait remarquer que la question économique n'a pas été soulevée, bien qu'elle soit très importante puisque nous sommes aux prises, comme beaucoup de régions au Canada, avec le phénomène de l'exode rural, les jeunes qui partent ailleurs, et aussi l'urbanisation. Je tenais à soulever ce point ici aujourd'hui.

C'est la recommandation n° dix qui va retenir notre attention. Je souhaite que mes collègues donnent un peu plus d'information quant aux autres recommandations.

Comme vous le savez, pour nous, les relations avec le gouvernement fédéral sont très importantes et surtout des ententes-cadres entre le gouvernement fédéral, en particulier avec Patrimoine canadien. Cependant, l'entente que nous avons jusqu'en 2004, qu'on a rebaptisée « accord » n'a pas été conclue puisque ce qu'on nous offrait ne répondait pas tout à fait aux besoins de la communauté et, au contraire, nécessitait un accroissement des responsabilités et une gestion accrue pour la communauté. Bref, cet accord créait un accroissement de la lourdeur administrative pour la communauté sans y rattacher un financement supplémentaire. C'est principalement pour cette raison que nos négociations ont achoppé et sont au point mort en ce moment et aucune continuation n'est prévue.

Nous avons tenté, comme vous l'aviez suggéré dans vos recommandations, de nous rasseoir avec eux. Malheureusement, Patrimoine canadien n'a pas voulu explorer de nouvelles manières de voir le développement de notre communauté. Il avait un canevas en tête, qu'il a suggéré aux autres provinces et territoires, et il ne voulait pas explorer d'autres façons de faire. Nous pensions que le nouveau gouvernement serait intéressé à revoir son partenariat avec nos communautés. Apparemment, nous nous sommes trompés. Il n'a pas semblé avoir le courage ou la volonté de faire les choses de manière innovatrice et nous a soumis les mêmes choses que l'ancien gouvernement libéral.

Cela a eu pour conséquence que Patrimoine canadien décide unilatéralement des sommes octroyées à nos organismes en Nouvelle-Écosse, et ce, sans aucune consultation avec la

Canadian Heritage really could have proposed some kind of mechanism to us, but we were presented with this as punishment for not signing the accord. We were not party to Canadian Heritage's decisions as to the amounts to be allocated under the Canada-community agreement that funds our organizations.

I would note that we have now had two years with no accord and we had community participation in the department's decisions, but this time it was different, we had to sign.

There is already a heavy workload involving reports and administrative requirements, but much more important, the new approaches suggested increase the demands on our work and we are not prepared to burden the community with more administrative requirements. I am also saddened not to see a much greater will on the part of Canadian Heritage to lighten the administrative burden. That is certainly something that saddens us. If the collaboration accords were so good, why are a number of organizations in Canada, such as FANE, not entirely satisfied? At this point, they have to initiate further negotiations for this accord to be implemented. We have also learned that even Canadian Heritage is having difficulty implementing its own section of the accord, because so few resources have been allocated to it.

The FCFA did an analysis and a meeting of provincial and territorial organizations was held, and the conclusion was that 19 recommendations should be prepared so that these accords would operate better. Our recommendation to the government is that it review the accords so they can be simplified and that it develop a genuine partnership with the communities based on their needs and in accordance with the new Part VII of the Official Languages Act.

On recommendation No. 1, I will quickly tell you that it is important that school and community stakeholders — at the postsecondary level as well — be consulted on the bilateral accords between Nova Scotia and the federal government.

Also concerning recommendation No. 1, we note that the Acadian region of Par-en-Bas wants to build a community school centre. There was \$2 million promised for this project, but unfortunately only \$800,000 was received. It is unfortunate to note that promises were made and then not kept. This community is not particularly impressed with the present situation, a community that has worked so hard to get this community school centre. There has to be more investment in these community facilities in our communities. Our recommendation would be that a specific fund be created for developing community infrastructures for Nova Scotia, to be managed in consultation with the community.

With respect to recommendation No. 2, we think that the government should establish a specific program to support community radio stations, in consultation with ARC Canada and its members.

communauté. Nous estimons que Patrimoine canadien aurait quand même pu nous suggérer un mécanisme quelconque, mais on nous a présenté cela comme une punition pour ne pas avoir signé l'accord. Nous ne faisons pas partie des décisions de Patrimoine canadien quant aux sommes allouées dans le cadre de l'entente Canada-communauté qui finance nos organismes.

Je vous ferai remarquer que nous avons quand même eu deux ans sans accord et que nous avons eu une participation communautaire aux décisions du ministère, mais cette fois, c'était différent, il fallait signer.

Déjà aux prises avec une charge importante de rapports et d'exigences administratives, mais bien plus important, les nouvelles manières suggérées occasionnaient selon nous un accroissement des exigences de travail et nous ne sommes pas prêts à taxer la communauté avec plus d'exigences administratives. Je suis attristé aussi de ne pas voir une volonté beaucoup plus marquée d'alléger la lourdeur administrative de la part de Patrimoine canadien. C'est certainement quelque chose qui nous désole. Si les accords de collaboration étaient si bons pourquoi plusieurs organismes au pays comme la FANE n'en sont pas entièrement satisfaits? En ce moment, ils doivent entamer d'autres négociations pour la mise en œuvre de cet accord. Nous avons également su que même Patrimoine canadien a de la difficulté avec la mise en œuvre de sa propre section de l'accord, en y accordant peu de ressources.

Suite à une analyse menée par la FCFA et suite à une rencontre des organismes provinciaux et territoriaux, on conclut qu'il est nécessaire de développer 19 recommandations pour que ces accords fonctionnent mieux. Notre recommandation au gouvernement est de revoir les accords pour les simplifier et développer un réel partenariat avec les communautés basé sur leurs besoins et en fonction de la nouvelle partie VII de la Loi sur les langues officielles.

Pour la recommandation n° 1, j'irai rapidement pour vous dire qu'il est important que les intervenants scolaires et les intervenants communautaires — au niveau postsecondaire également — soient consultés sur les accords bilatéraux entre la province de la Nouvelle-Écosse et le gouvernement fédéral.

Concernant la recommandation n° 1 toujours, notons que la région acadienne de Par-en-Bas souhaite se doter d'un centre scolaire communautaire. On aurait promis 2 millions de dollars pour ce projet, mais, malheureusement, seulement 800 000 dollars ont été reçus. Il est malheureux de constater qu'on fait des promesses qui, par la suite, ne sont pas tenues. Cette communauté n'est pas tellement impressionnée par la situation actuelle, elle qui travaille si fort pour obtenir ce centre scolaire communautaire. Il faudrait qu'il y ait d'autres investissements pour des espaces communautaires dans nos communautés. Notre recommandation serait de créer un fonds spécifique pour le développement d'infrastructures communautaires pour la Nouvelle-Écosse, géré en consultation avec la communauté.

En ce qui a trait à la recommandation n° 2, nous pensons que le gouvernement devrait se doter d'un programme spécifique pour l'appui aux radios communautaires, en consultation avec l'ARC du Canada et ses membres.

With respect to recommendation No. 6, on young people, we consulted the organization responsible for this subject, the Conseil jeunesse provincial, and found that in spite of the Government of Canada's commitment to youth, that government's recent decisions run counter to its commitment. An example is that summer jobs for young people under the program Young Canada Works have been cut and our provincial organization was unable to hire young people to assist on its projects.

As well, we note that the bursaries from the Jeux de l'Acadie foundation will run out in a few years and we have received no guarantee or confirmation of renewal.

Recommendation No. 7 on the role of PCH in raising awareness in the community about the Department's programs, well, very little has been said. What we see in the government's response dates from over a year and we have seen no consistent, formal effort to genuinely engage in this dialogue between the community and Government of Canada departments. We have meetings, but nothing really comes of them. We talk, we are consulted, but then we are left out in the cold. What did they do with our words? We do not know and the community receives no feedback.

We have to go beyond ad hoc action in this area and establish formal parameters for the dialogue between the community and the government. I hope that these departments have a genuine desire to support the development of the community, and the FANE hopes that its discussions with them will expand, for the progress of the community.

In our view, Canadian Heritage does not have the funds in Nova Scotia to fulfil the role described in section 42 of the Official Languages Act. The Department does not have the funds, personnel or resources to do it properly at this point. Did you know that all of the Acadian provinces, what I call the Atlantic provinces, with the exception of Nova Scotia, have interdepartmental agreements with the federal government, precisely to encourage collaboration between the two parties, and sometimes even with the provincial component? We have been working on this for several years. I am hoping that it will result in something concrete. We are working with Canadian Heritage at this time and we hope that it is going to happen. This communication is very important in our minds.

Recommendation No. 9 concerning consultation of stakeholders regarding the Action Plan for Official Languages — I think we saw a major shift at the recent meeting with the community stakeholders in April. We were merely presented with ideas about the process for implementing the Action Plan, when in recent years each of the departments where there was a plan had presented us with their outcomes and challenges. We were presented with a process, but what the departments had done, that was not part of the discussion. Nor do we know how much has been invested or will be invested between now and the end of the plan. We think that our community is entitled to know what is being done for it, in concrete terms. In other words, they are working for us, but we do not really know what they are doing.

Pour ce qui est de la recommandation n° 6 sur la jeunesse, suite à une consultation de notre organisme responsable de ce secteur, le Conseil jeunesse provincial, on constate que malgré un engagement du gouvernement du Canada envers la jeunesse, les récentes décisions de ce gouvernement vont à l'encontre de cet engagement. On donne comme exemple que les emplois d'été pour les jeunes du programme Jeunesse Canada au travail auraient été coupés et notre organisme provincial n'a pas pu embaucher des jeunes pour l'appuyer dans ses projets.

Également, on note que les bourses de la fondation des Jeux de l'Acadie seront vides dans quelques années et nous n'avons aucune garantie ou confirmation de renouvellement.

La recommandation n° 7 sur le rôle de PCH à appuyer la communauté à mieux connaître les programmes du ministère, disons que très peu a été fait. Ce que l'on voit dans la réponse du gouvernement date de plus d'un an et on constate aucun effort régulier et formel pour vraiment engager ce dialogue entre la communauté et les ministères du gouvernement du Canada. Nous avons des rencontres, mais sans vraiment de suivi. On s'exprime, on est consulté, mais par la suite, on reste dans le néant. Qu'est-ce qu'ils ont fait avec nos témoignages? On ne le sait pas et la communauté ne reçoit aucune rétroaction.

Nous devons aller au-delà des actions ponctuelles dans ce secteur et formaliser les paramètres de ce dialogue entre la communauté et le gouvernement. J'espère que ces ministères ont une réelle volonté à appuyer le développement de la communauté et la FANE souhaite multiplier ses échanges avec eux pour l'avancement de la communauté.

Selon nous, Patrimoine canadien en Nouvelle-Écosse n'a pas les moyens de jouer son rôle décrit à l'article 42 de la Loi sur les langues officielles. Ce ministère n'a pas les moyens, personnel ou les ressources pour le faire adéquatement en ce moment. Saviez-vous que toutes les provinces acadiennes, que j'appelle, les provinces de l'Atlantique, à l'exception de la Nouvelle-Écosse, ont des ententes interministérielles avec le gouvernement fédéral pour justement encourager la collaboration entre les deux parties et parfois même avec l'élément provincial? On y travaille depuis plusieurs années. J'espère que cela va se solder par quelque chose de concret. Nous travaillons avec Patrimoine canadien en ce moment et on espère que cela va se faire. Pour nous, cette communication est très importante.

La recommandation n° 9 sur les consultations des intervenants en ce qui a trait au Plan d'action sur les langues officielles, nous avons assisté, je crois, à un glissement important au cours de la dernière rencontre avec les intervenants communautaires, en avril dernier. On nous a présenté seulement les notions de processus de mise en œuvre du plan d'action, alors qu'au cours des dernières années, chacun des ministères faisant l'objet du plan nous présentait leurs résultats et leurs défis. On nous présentait un processus, mais ce que les ministères avaient fait, cela ne faisait pas partie des discussions. On ne connaît pas non plus les sommes investies ou à investir d'ici la fin du plan. Nous pensons que notre communauté est en droit de savoir ce qu'on fait pour elle, et ce, de manière concrète. Bref, on travaille pour nous, mais on ne sait pas vraiment dans quel sens.

There used to be an annual consultation with the federal departments affected by the plan, with the heads of representative organizations throughout Canada; this year, there was no meeting. We do not know why. I am hoping that this is not a withdrawal from political commitment to official languages. We recommend that the federal government increase its political contacts with the community and that ministers and other political actors in this government have a greater presence with the community and clearly inform us of the actions taken and concrete outcomes in our province in relation to the Action Plan for Official Languages.

In conclusion, we would like to thank you again for coming to Acadie in Nova Scotia. We hope that your work will lead to concrete results for the progress of our official languages community. We also hope that you will be going to other official languages communities in Canada in the near future, to get a good understanding of their situations and to understand how the government can support their development and enhance their vitality.

**The Chairman:** Thank you, Mr. Léger. Please excuse me for having mispronounced your name at the beginning of the meeting. In Manitoba, we pronounce it differently.

**Darrell Samson, Executive Director, Conseil scolaire acadien provincial de la Nouvelle-Écosse:** Madam Chair, I am very pleased to be here to speak on behalf of the Conseil scolaire acadien provincial of Nova Scotia. We are the only francophone Acadian school board in Nova Scotia. It is a pleasure to be able to speak with you and share our reactions to the response of the Government of Nova Scotia.

I am going to focus my comments mainly on recommendation No. 1, although I will also address other recommendations.

I am also going to follow up on the presentation we made in 2005 and tell you about new issues that have arisen.

You have received a copy of my presentation, and I will therefore explain its general theme, without actually reading it.

I want to thank the Senate Standing Committee on Official Languages for the opportunity to continue this consultation. This kind of follow up is really very important. We very much appreciate the process, because it allows us to talk about the points raised, to consider new issues and to make a few comments about the government's response.

I want to point out that the mission of the Conseil scolaire acadien provincial de la Nouvelle-Écosse is to provide a high quality education in French, and that the Action Plan is very important, to provide us with support and to help the school board to accomplish its mission.

I will therefore comment first on the response of the Government of Canada regarding recommendation No. 1. I quote that recommendation:

Il y avait une consultation annuelle des ministres fédéraux touchés par le plan avec nos présidences d'organismes porte-paroles de tout le pays; cette année, cette rencontre n'a pas eu lieu. On ne sait pas pourquoi. J'espère qu'il ne s'agit pas d'un désengagement politique pour les langues officielles. Nous recommandons que le gouvernement fédéral multiplie ses contacts politiques avec la communauté et que les ministres et autres acteurs politiques de ce gouvernement se fassent plus présents auprès de la communauté et que l'on nous informe clairement des actions et résultats concrets dans notre province en ce qui a trait au Plan d'action sur les langues officielles.

En conclusion, nous aimerions vous remercier à nouveau pour votre visite en Acadie de la Nouvelle-Écosse. Nous espérons que votre démarche aura permis de générer des résultats concrets pour l'avancement de notre communauté de langues officielles. Nous vous souhaitons également de vous rendre dans d'autres communautés de langues officielles au pays prochainement afin de bien saisir leurs réalités et de comprendre comment le gouvernement peut appuyer leur développement et leur épanouissement.

**La présidente :** Merci, M. Léger. Et veuillez m'excuser de ne pas avoir bien prononcé votre nom au début de la réunion. Chez nous, au Manitoba, on le prononce différemment.

**Darrell Samson, directeur général, Conseil scolaire acadien provincial de la Nouvelle-Écosse :** Madame la présidente, il me fait très plaisir d'être ici au nom du Conseil scolaire acadien provincial de la Nouvelle-Écosse. Nous sommes le seul Conseil scolaire acadien francophone dans la province de la Nouvelle-Écosse. C'est un plaisir de pouvoir discuter et partager nos réactions face à la réponse du gouvernement de la Nouvelle-Écosse.

Je vais surtout concentrer mes commentaires sur la recommandation n° 1, même si je vais aborder d'autres recommandations.

Je vais également faire un suivi de notre présentation de 2005 et je partagerai les nouveaux enjeux qui s'y trouvent.

Vous avez reçu un exemplaire de ma présentation, j'expliquerai donc son thème général, sans entrer dans la lecture même.

Je veux remercier le Comité sénatorial permanent des langues officielles de l'occasion de continuer cette consultation. C'est vraiment très important de faire ce suivi. On apprécie beaucoup le processus, car cela nous a permis de faire une réflexion sur les points soulevés, de considérer de nouveaux enjeux et de donner quelques commentaires sur la réponse du gouvernement.

Je veux souligner que la mission du Conseil scolaire acadien provincial de la Nouvelle-Écosse est d'offrir une éducation de qualité en français et que le plan d'action est très important pour nous appuyer, pour aider le conseil scolaire à accomplir sa mission.

Je commenterai donc, premièrement, la réponse du gouvernement du Canada concernant la recommandation n° 1. Je cite cette recommandation :

That the government fulfil its commitments on minority-language education in the Action Plan for Official Languages.

The Conseil scolaire acadien provincial de la Nouvelle-Écosse points out that, in the government's response, \$30.2 million has been granted to Nova Scotia for education in French, over four years. Those facts are true and accurate. I would nonetheless like to clarify something: of that \$30.2 million, \$15.3 million is for first-language instruction and \$14.9 million is for second-language instruction, that is, core French and immersion. So for the purpose of discussion, this is about 50 per cent.

On the other hand, the Conseil scolaire acadien provincial de la Nouvelle-Écosse, over a four-year period, gets only \$9.2 million, because the rest is going to Université Sainte-Anne and other projects to contribute to things that are very important in Nova Scotia.

We therefore wanted to confirm that the money granted for francization projects, pre-kindergarten, literature and other things as described are as described in the government response.

I would also like to comment on, and confirm, that yes, in 2005-06 Nova Scotia received \$1 million for work on community school projects. And in 2006-07, it received \$1.5 million. We confirm that those funds have been advanced for the school board, for its communities.

That being said, as we submitted in 2005, the Action Plan formula in place is not the one we wanted to see. As I explained in September 2005, Nova Scotia is the province that receives the least funding for French education in Canada. We would like to engage in discussions for a new agreement that will enable us to deal with the new realities, and to move forward on the projects presented in 2005.

There are two very important elements: education and culture. In reality, the cultural element is what distinguishes us from the English schools. In terms of education, it is essential that pedagogical resources be developed to support instruction in French in Nova Scotia. We are convinced that the role of the federal government is extremely important, to support those pedagogical resources for the minority in Canada. That is why the school board supports developing Canada-wide pedagogical resource centres, throughout the country. As well, Nova Scotia, which has the CPRP at the Université Sainte-Anne, will be able to develop more fully and deal with issues that exist only in the Atlantic provinces.

In terms of the community, the CSAP's schools are often the only francophone institutions in the community. That means that the community uses them more, but also creates a partnership that is essential for developing a community.

On the question of francization, the Conseil scolaire acadien provincial de la Nouvelle-Écosse has a responsibility to support its students from kindergarten to Grade 12, in terms of

Que le gouvernement respecte les engagements prévus dans le Plan d'action pour les langues officielles pour l'enseignement de la langue de la minorité.

Le Conseil scolaire acadien provincial de la Nouvelle-Écosse, dans la réponse du gouvernement, souligne que 30,2 millions de dollars sont octroyés à la Nouvelle-Écosse pour l'éducation en français sur quatre ans. Ces faits sont vrais et exacts. Je veux quand même apporter une précision : or, de ce 30,2 millions de dollars, 15,3 millions sont octroyés pour la langue première et 14,9 millions pour la langue seconde, soit le français de base et l'immersion. Donc, pour les fins de la discussion, il s'agit d'environ 50 p. 100.

Par contre, le Conseil scolaire acadien provincial de la Nouvelle-Écosse, sur une production de 4 ans, n'a que 9,2 millions de dollars parce que le reste va à l'Université Sainte-Anne et à d'autres projets pour faire avancer des dossiers très importants en Nouvelle-Écosse.

Nous voulions donc confirmer que les sommes octroyées pour des projets de francisation, de pré-maternelle, de littérature et autres sont telles que décrites dans la réponse du gouvernement.

Je voudrais également commenter et confirmer que oui, la province de la Nouvelle-Écosse a reçu, en 2005-2006, 1 million de dollars pour faire avancer des projets scolaires communautaires. Et en 2006-2007, elle a reçu 1,5 million de dollars. Nous confirmons que ces sommes sont avancées pour le conseil scolaire, pour ses communautés.

Cela dit, comme on l'a soumis en 2005, la formule du plan d'action qui existe n'est pas celle que l'on favorise. Comme je l'ai expliqué en septembre 2005, la Nouvelle-Écosse est la province qui reçoit le moins de financement pour l'éducation française au Canada. On souhaite entreprendre des discussions pour une nouvelle entente qui nous permettra de faire face aux nouvelles réalités, ainsi que de faire avancer les projets qu'on a présentés en 2005.

On a deux volets très importants : le volet de l'éducation et le volet culturel. En réalité, le volet culturel est ce qui nous distingue des écoles anglaises. Du côté éducatif, il est essentiel que des ressources pédagogiques soient développées pour appuyer l'enseignement du français en Nouvelle-Écosse. On est convaincu que le rôle du gouvernement fédéral est extrêmement important pour appuyer ces ressources pédagogiques pour la minorité canadienne. C'est pour cette raison que le conseil scolaire favorise le développement de Centres pancanadiens de ressources pédagogiques à la grandeur du pays. De plus, la Nouvelle-Écosse, qui a le CPRP à l'Université Sainte-Anne, pourra s'épanouir davantage et répondre à des questions qui touchent uniquement l'Atlantique.

Du côté communautaire, les écoles du CSAP sont souvent les seules institutions francophones de la communauté. Cela amène la communauté à s'en servir davantage, mais également à créer un partenariat qui est essentiel pour développer une communauté.

Sur la question de la francisation, le Conseil scolaire acadien provincial de la Nouvelle-Écosse a la responsabilité d'appuyer ses élèves de la maternelle à la douzième année en francisation. Il faut

francization. Pedagogical resources are needed for this. This is certainly very direct, but with a Canada-wide pedagogical resource centre — that being one of the focuses of the Fédération nationale des conseils scolaires francophones — we could proceed with the francization of pedagogical resources and research in francization. You see how this could be lined up so that each supported the others.

Pre-kindergarten programs are undeniably essential for survival. In Nova Scotia, about 60 per cent of rights holders who start kindergarten in September speak the language of instruction very little or not at all. No anglophone could say that when he or she starts at an English school. This additional challenge is a major one for us. With the support of Canadian Heritage and the provincial government, started that this year. We have five pre-kindergarten classes in five regions. The intention is to add three more, for a total of eight. We plan to do this across the province for the 16 elementary schools.

Infrastructure is essential for developing the cultural aspect of the community. There have been several renovation projects since 2005. On the other hand, these contributions need to be increased. We have to develop community school facilities.

This is exceptional, \$1 million in 2005-06 and \$1.5 million in 2006-07. However, we have to look at history. Ten years before 2005, Nova Scotia had received \$562,000 for its community facilities. Where we come from, we call that peanuts; it is a very small amount. We are now trying to make some progress, but there is no foundation. This allows us to create a strong foundation and put more pressure on the provincial government to invest, because the investment is 50/50. So it is easier to get the provincial government's attention and encourage it and make some progress on these issues.

I would also like to give you some good news. The government of Nova Scotia has just announced that two new French schools will be opening. One in the Bridgewater region, and there will be a second secondary school built in the metropolitan region, and this is a wonderful thing. It will mean that we can reach our rights holders and carry out our mission as a school board. We are going to need your support even more, and I will come back to this in a few minutes.

In terms of recruitment and retention, the Conseil scolaire acadien provincial de la Nouvelle-Écosse is at a historic moment. Between May 14 and 18, we celebrated the promotion of French education in Nova Scotia. We even went to convey messages on *Oprah* and *Dr. Phil*, if you can imagine! As a result of all this, we were able to send a clear message to the community of Acadian and francophone rights holders in Nova Scotia. The campaign was officially launched on May 2, with the Premier of Nova Scotia and the Minister of Acadian Affairs, and the launch was a great success. We would like to keep the momentum going.

To put this promotion in context, the 2003 Action Plan for Official Languages pointed out — a ten-year plan, to 2012 or 2013 — that 56 per cent of rights holders in 1986 were in our

donc des ressources pédagogiques. C'est certainement très direct, mais avec un Centre pancanadien de ressources pédagogiques — qui est un des axes de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones —, on pourrait développer la francisation des ressources pédagogiques et la recherche en francisation. Vous voyez comment on pourrait aligner cela afin de s'appuyer les uns les autres.

Les prématernelles sont sans doute un programme essentiel pour la survivance. En Nouvelle-Écosse, environ 60 p. 100 de nos ayants droits, qui arrivent à la maternelle en septembre, ne parlent pas ou très peu la langue de l'institution. Aucun anglophone ne peut dire cela quand il arrive dans son école anglaise. Ce défi supplémentaire est donc majeur pour nous. Le conseil scolaire, avec l'appui de Patrimoine canadien et du gouvernement provincial, a commencé cela cette année. On a cinq classes de prématernelle dans cinq régions. L'intention est d'en ajouter trois autres pour un total de huit. On vise à le faire à travers la province pour les 16 écoles élémentaires.

Les infrastructures sont essentielles pour développer l'aspect culturel de la communauté. Il y a eu plusieurs projets de rénovation depuis 2005. Par contre, il faut une révision à la hausse de ces contributions. Il faut créer des aménagements scolaires communautaires.

C'est exceptionnel un million de dollars en 2005-2006 et 1,5 million en 2006-2007. Cependant, il faut regarder l'histoire. Dix ans avant 2005, la Nouvelle-Écosse avait reçu 562 000 \$ pour ses espaces communautaires. Par chez nous, on dit que ce sont des « peanuts », c'est très peu. Finalement, on est en train de faire avancer les choses, mais on n'a pas la fondation. Ceci nous permet de créer une forte fondation et incite davantage le gouvernement provincial à investir parce que ce sont des investissements à 50/50. C'est donc plus facile d'attirer l'attention et d'encourager le gouvernement provincial et de faire avancer ces dossiers.

J'aimerais également vous faire part des bonnes nouvelles. Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse vient d'annoncer l'ouverture de deux nouvelles écoles françaises. Une dans la région de Bridgewater et la création d'une deuxième école secondaire dans la région métropolitaine, ce qui est quelque chose d'exceptionnel. Cela nous permettra de rejoindre nos ayants droits, et de répondre à notre mission, en tant que conseil scolaire. On va davantage avoir besoin de votre appui, j'y reviendrai dans quelques minutes.

Du côté du recrutement et de la rétention, le Conseil scolaire acadien provincial de la Nouvelle-Écosse vient de vivre un moment historique. Entre le 14 et le 18 mai, on a célébré la promotion de l'éducation française en Nouvelle-Écosse. On était même rendu à avoir des messages sur *Oprah* et *Dr. Phil*, imaginez-vous! Tout cela a permis de communiquer un message clair à la communauté des ayants droits acadiens et francophones de la Nouvelle-Écosse. Le lancement officiel de cette campagne a eu lieu le 2 mai avec le premier ministre de la Nouvelle-Écosse et le ministre des Affaires acadiennes, ce qui a été un grand succès. On aimerait continuer ainsi.

Si je mets cette promotion en contexte, le Plan d'action pour les langues officielles de 2003 soulignait — un plan de dix ans, jusqu'à 2012 ou 2013 — que 56 p. 100 des ayants droits en 1986

French schools. In 2001, we had reached 68 per cent. The plan clearly stated that by 2012 we should have 80 per cent. That is an excellent objective. The CSAP supports those objectives, but to be honest, we were at 50 per cent in 2007 in Nova Scotia. We still have a ways to go, and it is this kind of support for education and community facilities that will make it possible for us to achieve those objectives. We have the plan, we have the vision, and it is essential that we continue to get this support.

I would still like to point out that one of the focuses of the Fédération nationale des conseils scolaires francophones in Canada is promotion of French education at the national level for the minority. Nova Scotia spend this time as the pilot and that would give it an opportunity, if we had a national promotion, to galvanize the country to promote French.

One of the challenges relates to school transportation and the distances that have to be travelled in order for everyone to have access to extracurricular activities.

The Conseil scolaire considers support for community radio stations to be key. This makes it possible for our students to participate in these kinds of activities. We could also integrate community radio stations at the schools, to assist in community development. The Government of Canada must also establish training programs for young people who want to have careers in the media. Those young people might be here with us today.

Obviously, the Conseil scolaire supports youth projects. The Jeux de l'Acadie provide students opportunities to enjoy sports, culture and friendship. This is very important. We would like the Government of Canada to provide for greater participation in cross-Canada youth parliaments, youth festivals and other activities of that nature.

We would reiterate our needs in relation to continuing education for teaching personnel, since some of these individuals did not do their studies in French. We are asking for more support for continuing education for teachers in minority communities, because teaching here is very different from teaching in Quebec.

I would now like to share with you some of the issues of concern to us since our last appearance before your committee, in 2005: the national campaign to promote French education; the creation of a cross-Canada pedagogical research centre — in connection with the Fédération nationale des conseils scolaires francophones; and also the academic and community support for our two schools, for which we would like to implement parallel community-school action plan plans.

I would also like to tell you about another concern: We are worried about the elimination of the court challenges program in Canada. Nova Scotia has made a lot of progress in education, in particular with the support of the courts, to promote the evolution of the Canadian constitution in this respect. We are asking that it be reinstated in the Government of Canada's program.

étaient dans nos écoles françaises. En 2001, on était rendu à 68 p. 100. Le plan indiquait clairement qu'en 2012, on devrait avoir 80 p. 100. C'est un très bon objectif. Le CSAP appuie ces objectifs, par contre, soyons honnêtes, on est rendu à 50 p. 100 en 2007 en Nouvelle-Écosse. On a encore du chemin à faire et c'est ce type d'appui à l'éducation et aux espaces communautaires qui nous permettront d'atteindre ces objectifs. On a le plan, on a la vision, il est essentiel de garder cet appui.

J'aimerais quand même souligner qu'un des axes de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones au pays est la promotion de l'éducation française au niveau national pour la minorité. La Nouvelle-Écosse a passé ce séjour comme pilote et cela lui donnerait l'occasion, si on avait une promotion nationale, de brasser le pays pour promouvoir la langue française.

Un des défis se rapporte au transport scolaire et aux distances à parcourir pour que tous aient accès à des activités parascolaires.

Le conseil scolaire appuie, de façon primordiale, les radios communautaires. Cela permet à nos étudiants de participer à ce type d'activité. On pourrait aussi intégrer des radios communautaires dans les écoles pour permettre à la communauté de se développer davantage. Il faudrait que le gouvernement du Canada mette également sur pied des programmes de formation pour les jeunes qui veulent faire carrière dans les médias. Ces jeunes pourraient être ici avec nous aujourd'hui.

Il va sans dire que le conseil scolaire appuie les projets de la jeunesse. Les Jeux de l'Acadie permettent aux élèves de vivre des expériences sportives, culturelles et d'amitié. C'est très important. On aimerait que le gouvernement du Canada assure une plus grande participation dans les parlements jeunesse pancanadiens, dans les festivals jeunesse et d'autres activités de ce genre.

Nous réitérons nos besoins concernant une formation continue du personnel enseignant puisque plusieurs de ces personnes n'ont pas étudié en langue française. Nous demandons davantage d'appuis pour la formation continue des enseignants en milieu minoritaire, car l'enseignement y est bien différent de celui du Québec.

J'aimerais maintenant partager avec vous certains enjeux qui nous préoccupent depuis notre dernière comparution devant votre comité en 2005 : la campagne nationale de promotion de l'éducation française; la création d'un centre de recherche pédagogique pancanadien — en rapport avec la Fédération nationale des conseils scolaires francophones; et également l'appui scolaire et communautaire pour nos deux écoles pour lesquelles nous aimerions mettre en place un plan d'action scolaire communautaire de façon parallèle.

J'aimerais aussi vous faire part d'une autre préoccupation : notre inquiétude quant à l'élimination du programme de contestation judiciaire au Canada. La Nouvelle-Écosse a fait beaucoup de progrès en éducation, surtout avec l'appui des cours de justice, afin de favoriser l'évolution de la Constitution canadienne à cet égard. Nous demandons à ce qu'il soit réintégré dans le programme du gouvernement du Canada.

Support for the integration of francophone immigrant communities is also a matter of concern for us. And we must mention the depopulation of the traditionally Acadian rural areas, and of the small schools. That presents more challenges for us.

In conclusion, the Conseil scolaire acadien provincial believes that discussions like these ensure that there is dialogue between the two levels of government. We therefore want to thank the Government of Canada for its continuing support for high quality education in French in Nova Scotia.

We hope to continue this collaboration, and to continue doing things that will enable Nova Scotia to achieve its objectives in the face of the challenges that will arise. The Acadian and francophone schools are the main factor in keeping the pride of living in French in Nova Scotia alive. The support of the federal government is essential to enable us to meet the challenges of a world that is constantly changing. We are aware that more has to be done to provide the Acadian and francophone community of Nova Scotia with the high quality schools to which they are entitled and for which they have historically fought an unrelenting battle.

**Marie-Claude Rioux, Executive Director, Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse:** Madam Chairman, it is always a pleasure to appear before your committee. I bring you greetings from our president, Roland Deveau, who was unfortunately unable to be with us today. Ms. Lombard is present with me.

Our association was created in 1994 to promote access to legal services in French by the Acadian, francophone and francophile population. We are therefore going to focus specifically — not because the issues or recommendations in your report do not all affect us — on recommendations 3 and 4, which relate to the Official Languages (Communications with and Services to the Public) Regulations, and in particular on the services provided by the RCMP.

Last November, we appeared before this committee and stressed the importance of having services provided by the RCMP everywhere on the Trans-Canada Highway. I believe that we had a very positive discussion.

In fact, I would like to thank the committee for the recommendations it made, which essentially support having services offered by the RCMP in both official languages everywhere on the Trans-Canada Highway. That was very much appreciated. It is a concrete measure of the results that can be achieved by coming to appear before a committee like yours. Again, thank you.

With respect to recommendations 3 and 4, made by the federal government in response to the Committee's recommendations, I must admit that the Association des juristes is someone perplexed by the response. You will note that the response is rather evasive; it is not very specific. That is our main concern: that it says that the recommendations of the Senate Standing Committee on Official Languages and the recommendations and comments made by the public will be considered. Personally, I am not very fond of the word "considered" in this context. I would

L'appui à l'intégration des communautés d'immigration francophone est aussi un sujet qui nous préoccupe. Il faut également souligner le dépeuplement des régions rurales traditionnellement acadiennes, comme les petites écoles. Cela nous pose d'autres défis.

En conclusion, le Conseil scolaire acadien provincial estime que des échanges comme ceux-ci permettent d'assurer un dialogue avec les deux niveaux de gouvernement. Nous voulons ainsi remercier le gouvernement du Canada pour son appui continu à l'éducation de qualité en français en Nouvelle-Écosse.

Nous souhaitons poursuivre notre collaboration, ainsi que continuer à poser des gestes qui permettront à la Nouvelle-Écosse d'atteindre ses objectifs devant les défis qui se présenteront. C'est en grande partie par les écoles acadiennes et francophones que passe la fierté de vivre en français en Nouvelle-Écosse. L'appui du gouvernement fédéral est essentiel pour nous permettre de rencontrer les défis d'un monde en changement constant. Nous sommes conscients qu'il faut en faire davantage pour offrir à la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse des écoles de qualité auxquelles elle a droit et pour lesquelles, historiquement, elle a lutté sans relâche.

**Marie-Claude Rioux, directrice générale, Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse :** Madame la présidente, c'est toujours un plaisir de comparaître devant votre comité. Je vous transmets les salutations de notre président, Me Roland Deveau, qui ne pouvait malheureusement se joindre à nous aujourd'hui. Je suis accompagnée de Mme Lombard.

Notre association a été créée en 1994 dans le but de promouvoir l'accessibilité des services juridiques en français à la population acadienne. En ce sens — et ce n'est pas parce que les enjeux ou les recommandations qui sont dans votre rapport ne nous touchent pas toutes — nous allons particulièrement nous pencher sur les recommandations trois et quatre qui visent le Règlement en matière de services en français dans les deux langues officielles et, en particulier, les services de la GRC.

En novembre dernier, nous étions devant ce même comité et nous avons insisté fortement sur l'importance d'avoir des services de la GRC partout sur la route Transcanadienne. Je crois que nous avons eu un échange très positif.

Je désire d'ailleurs remercier le Comité pour les recommandations qu'il a formulées et qui appuyaient essentiellement l'offre des services de la GRC dans les deux langues officielles, partout sur la route Transcanadienne. Cela a été très apprécié. C'est une mesure concrète des résultats qu'on peut obtenir en venant comparaître devant un comité comme le vôtre. Encore une fois, merci beaucoup.

En ce qui concerne les recommandations trois et quatre formulées par le gouvernement fédéral en réponse aux recommandations du comité, je dois vous avouer que l'Association des juristes reste plutôt perplexe face à cette réponse. Vous remarquerez que c'est plutôt évasif comme réponse; ce n'est pas très précis. Ce qui nous préoccupe davantage, c'est qu'on dit que les recommandations du Comité sénatorial permanent des langues officielles, ainsi que les recommandations et commentaires du public, seront

have preferred “adopted,” or “followed.” The Association des juristes d’expression française would have liked to see a more positive statement in response to the recommendations by your committee.

I also note — and this is perhaps worrisome — that the government’s response is one short paragraph long, while the response to all the other recommendations is much more detailed. Are we to believe that less importance is placed on the committee’s recommendations 3 and 4? I hope that is not the case.

I will not address this subject at any greater length; the Association des juristes d’expression française de la Nouvelle-Écosse encourages the committee to monitor the review process that is to produce the new version of the services in French regulations very closely, particularly in relation to the services of the RCMP.

This is an important issue. It is particularly important in Nova Scotia where the services provided by the RCMP leave a lot to be desired, not only on the Trans-Canada Highway but also where there are very clear obligations relating to the RCMP’s services.

I am thinking in particular of Halifax airport where services are provided by the RCMP but they are not offered in both official languages. We must insist that the services delivered by the RCMP in both official languages be expanded, not only on the Trans-Canada Highway; we must also ensure that the obligations set out in the Regulations are appropriate and are met.

[English]

**Senator Keon:** Mr. Samson, tell me a little more about the national pedagogical centre that you were talking about. Would you locate that in the Maritimes or would it be located elsewhere, for example, where you have a very strong francophone component, such as New Brunswick? Would you rather put it in Nova Scotia in order to have a presence there?

[Translation]

There are three centres: the centre in Nova Scotia, which belongs to Université Sainte-Anne, and we are currently discussing making it part of the CSAP; the centre in Manitoba, which serves part of the West; and the Franco-Ontarian centre in Ontario. One of the objectives of the Fédération des conseils scolaires francophones hors Québec, in the next five years, is to have a Canada-wide centre.

The Franco-Ontarian centre could play a key role in this process. The francophone minority needs a cross-Canada pedagogical resource centre and the two or three other centres could benefit from this too. The federal government has the key to open the doors to that centre

considérées. Personnellement, je n’aime pas beaucoup le mot « considéré » dans ce contexte. J’aimerais mieux l’expression « faire sien » ou le mot « adhérer ». L’Association des juristes d’expression française aurait aimé une formulation plus affirmative en réponse aux recommandations de votre comité.

Je note également — et c’est inquiétant peut-être — que la réponse du gouvernement tient en un petit paragraphe, alors que la réponse pour toutes les autres recommandations est beaucoup plus étoffée. Est-ce à croire que l’on accorde moins d’importance aux recommandations trois et quatre du comité? J’espère que ce n’est pas le cas.

Je ne m’étendrai pas davantage sur le sujet; l’Association des juristes d’expression française de la Nouvelle-Écosse encourage le comité à suivre de très près le processus de révision qui va mener à la nouvelle formulation du Règlement en matière de services en français et en particulier en ce qui a trait aux services de la GRC.

C’est un dossier d’importance. C’est d’autant plus important en Nouvelle-Écosse que les services de la GRC laissent beaucoup à désirer, non seulement sur la route Transcanadienne, mais là où il y a des obligations très claires concernant les services de la GRC.

Je pense notamment à l’aéroport d’Halifax où les services de la GRC sont présents, mais qu’ils ne sont pas offerts dans les deux langues officielles. Il faut insister pour que soit accrue la prestation des services dans les deux langues officielles de la part de la GRC, et ce, non seulement sur la route Transcanadienne, mais que l’on s’assure également que les obligations indiquées dans le Règlement soient conformes et respectées.

[Traduction]

**Le sénateur Keon :** Monsieur Samson, j’aimerais en savoir plus sur le centre pancanadien de ressources pédagogiques que vous avez mentionné. L’implanteriez-vous dans les Maritimes ou ailleurs, par exemple, là où il y a un très grand nombre de francophones, comme au Nouveau-Brunswick? Ou encore en Nouvelle-Écosse, pour assurer une présence là-bas?

[Français]

Il existe trois centres, le centre en Nouvelle-Écosse, qui appartient à l’Université Sainte-Anne et nous sommes présentement à discuter qu’il fasse partie du CSAP; le centre au Manitoba, qui dessert une partie de l’ouest et le centre franco-ontarien, en Ontario. Un des objectifs de la Fédération des conseils scolaires francophones hors Québec, d’ici les cinq prochaines années, est d’avoir un centre pancanadien.

Le centre franco-ontarien pourrait jouer un rôle clé dans ce processus. La minorité francophone a besoin d’un centre pancanadien de ressources pédagogiques et les deux ou trois autres centres pourraient en profiter également. Le gouvernement fédéral a la clé pour ouvrir les portes de ce centre.

[English]

**Senator Keon:** My point is that there is the Western centre and the Central Canada centre. Perhaps the most bilingual province in Canada is New Brunswick. Why do you think there would be a great strength in putting the centre in Nova Scotia as opposed to New Brunswick?

[Translation]

**Mr. Samson:** My answer, Nova Scotia, was just a joke. It is not really important where the centre is located. I see a national Canada-wide centre that plays a key role in developing pedagogical resources for the francophone minority. That essential role would make it possible for all three centres to grow.

[English]

**Senator Keon:** Mr. Léger, it seems to me there is something very wrong with the communication system. You repeated a number of initiatives where there is no continuity. You make your proposals and there is no follow-up. Is it not possible that we could recommend some system of communication where you would have continuity?

[Translation]

**Mr. Léger:** Yes, in fact. We would like to develop a memorandum of agreement with the key federal departments, precisely to have specific parameters for communication, dialogue, follow-up; like what has been developed in the other Atlantic provinces, with Prince Edward Island, Newfoundland and New Brunswick.

Canadian Heritage is trying as best it can to develop an interest in those departments in doing things with the community, but it cannot compel a department to do that. There really needs to be some motivation. In our province, we have a lot of awareness raising to do with senior officials in government departments for them to have a culture of openness to the communities. In recent years, there has not been as much openness as we would have liked.

We are therefore in discussions with Canadian Heritage to consolidate this relationship with the federal government and its departments, with a formal memorandum or agreement of some sort. But things are not moving very quickly.

**Senator Tardif:** Does the Fédération des conseils scolaires support your suggestion of a Canada-wide resource centre for pedagogical resources for minority communities?

**Mr. Samson:** There are 31 francophone school boards in Canada outside Quebec. That is truly impressive. There is only one in Nova Scotia, but there are five in New Brunswick, 12 in Ontario and five in Alberta. One of the six key objectives in the federation's strategy in the next five years is to have a Canada-wide pedagogical resource centre; national funding has been the stumbling block in achieving this strategic objective. We worked

[Traduction]

**Le sénateur Keon :** Ce que j'essaie de dire, c'est qu'il y a un centre dans l'Ouest, et un autre dans la région centrale. La province la plus bilingue au Canada est le Nouveau-Brunswick. Pourquoi serait-il préférable, d'après vous, d'implanter le centre en Nouvelle-Écosse et non au Nouveau-Brunswick?

[Français]

**M. Samson :** Ma réponse, la Nouvelle-Écosse, n'était qu'une blague. Ce n'est pas vraiment important où est situé le centre. Je vois un Centre pancanadien national qui joue un rôle clé pour développer des ressources pédagogiques pour la minorité francophone. Ce rôle essentiel permettrait aux trois centres de grandir.

[Traduction]

**Le sénateur Keon :** Monsieur Léger, j'ai l'impression que la communication ne passe pas. Vous avez mentionné plusieurs initiatives qui ne font l'objet d'aucune continuité. Vous soumettez des propositions, mais il n'y a pas de suivi. Ne pourrait-on pas recommander un système de communication qui permettrait d'assurer une certaine continuité?

[Français]

**M. Léger :** Oui, en effet. Nous souhaiterions développer un protocole d'entente avec les ministères fédéraux clés, pour, justement, avoir des paramètres précis de communication, de dialogue, et de suivis; comme ce qui a été développé dans les autres provinces de l'Atlantique avec l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et le Nouveau-Brunswick.

Patrimoine canadien essaie tant bien que mal de développer, chez ces ministères, un intérêt à faire des choses avec la communauté, mais il ne peut obliger un ministère à le faire. Il faut vraiment que ce soit une motivation. Dans notre province, on a beaucoup de sensibilisation à faire auprès des hauts fonctionnaires des ministères pour qu'ils aient une culture d'ouverture en regard des communautés. Au cours des dernières années, il n'y a pas autant d'ouverture qu'on le souhaiterait.

Nous sommes donc en discussion avec Patrimoine canadien pour consolider cette relation avec le gouvernement fédéral et les ministères avec un protocole ou une entente formelle quelconque. Mais les choses n'avancent pas très vite.

**Le sénateur Tardif :** La Fédération des conseils scolaires appuie-t-elle votre suggestion d'un centre de ressources pancanadien pour les ressources pédagogiques en milieu minoritaire?

**M. Samson :** Il y a 31 conseils scolaires francophones à l'extérieur du Québec, au Canada. C'est vraiment impressionnant. Il n'y en a qu'un en Nouvelle-Écosse, mais cinq au Nouveau-Brunswick, 12 en Ontario et cinq en Alberta. L'un des six objectifs clés dans la stratégie de la fédération, dans les cinq prochaines années, est d'avoir un centre de ressources pédagogiques pancanadien; le financement national a empêché

with the Franco-Ontarian centre to try to make it Canada-wide. The negotiations were unsuccessful and they have considered other strategies.

Our message is that we believe this is a need all across Canada. We realize that our centre in Nova Scotia will be able to grow within that family.

**Senator Tardif:** Your suggestion is consistent with the objectives of the federation?

**Mr. Samson:** Exactly.

**Senator Tardif:** Mr. Léger, you talked about a shift in the work being done by federal institutions in relation to the Action Plan for Official Languages. Is that right?

**Mr. Léger:** There was a consultation in April, with the heads of the organizations, most of them spokespersons for the communities; components of the action plan process were presented, without really going into detail as to what had been done. Unlike other years when the senior officials came in with evidence in hand to show us the good things that had been done by their departments, this year we heard nothing. We are somewhat in the dark. In terms of communication, openness and transparency, in terms of what is being done for us, there has been a shift for the worse.

**Senator Tardif:** You talked about the lack of consultation you have seen between the government and the communities. Is it your position that this is still the case?

**Mr. Léger:** The other shift relates to the annual meeting with the ministers who are mainly responsible for various aspects of the Action Plan for Official Languages; there was Industry Canada, and a number of departments were asked to get involved in helping the communities make progress; there was a meeting between those ministers and the heads of our organizations; this year, for reasons unknown to me, there was no meeting at the political level.

How are we to interpret that? Is it, once again, a problem with transparency, with political withdrawal? I do not know. I hope that this is not the case.

**Senator Tardif:** Have federal institutions implemented positive measures to support your development? With the change to the Act, regarding Part VII, the question of positive measures is a major change to the act. Have you noticed positive measures, in relation to your development?

**Mr. Léger:** If there have been any, I do not know about them, or I have not been informed of them. I believe there is a problem on the part of senior management, who do not really know how to do it.

They know what their obligations are, but they may not know how to set about this. The dialogue has not really been initiated with the community and if that has happened, I am not aware of it.

**Senator Tardif:** You do not have an example to give us.

l'avancement de cet objectif stratégique. On a travaillé en collaboration avec le centre franco-ontarien pour essayer de le rendre pancanadien. Les négociations n'ont pas porté fruit et ils ont regardé d'autres stratégies.

Notre message est, que nous croyons que c'est un besoin, à travers le Canada. On réalise que notre centre en Nouvelle-Écosse pourra grandir à l'intérieur de cette famille.

**Le sénateur Tardif :** Votre suggestion est conforme aux objectifs de la fédération?

**M. Samson :** Exactement.

**Le sénateur Tardif :** Vous avez parlé, monsieur Léger, d'un glissement dans le travail des institutions fédérales par rapport au Plan d'action des langues officielles. Est-ce bien cela?

**M. Léger :** Il y a eu une consultation au mois d'avril avec les directions des organismes, pour la plupart porte-parole; on a présenté des éléments de processus du plan d'action, sans vraiment aller dans les détails de ce qui avait été fait. Contrairement aux autres années où les hauts fonctionnaires venaient avec preuve à l'appui nous démontrer les bonnes choses qui avaient été faites par leurs ministères, cette année nous n'avons rien entendu. Nous sommes un peu dans l'inconnu. Sur le plan de la communication, de l'ouverture et de la transparence, vis-à-vis ce que l'on fait pour nous, il y a eu un glissement négatif.

**Le sénateur Tardif :** Vous avez parlé du manque de consultation que vous avez perçu entre le gouvernement et les communautés. Maintenez-vous que c'est toujours le cas?

**M. Léger :** L'autre glissement concerne la rencontre annuelle avec les principaux ministres qui s'occupent des différents volets du Plan d'action sur les langues officielles; il y avait Industrie Canada et plusieurs ministères étaient interpellés à participer à l'avancement des communautés; il y avait une rencontre de ces ministres avec nos présidences d'organismes; cette année, pour une raison que j'ignore, il n'y a pas eu cette rencontre sur un plan politique.

Comment faut-il interpréter cela? Est-ce encore une fois un problème de transparence, de désengagement politique? Je ne sais pas. J'espère que ce n'est pas le cas.

**Le sénateur Tardif :** Les institutions fédérales ont-elles mis en œuvre des mesures positives pour appuyer votre développement? Avec le changement à la loi sur la partie VII, la question des mesures positives est un changement important à la loi. Avez-vous remarqué des mesures positives par rapport à votre développement?

**M. Léger :** S'il y en a, je ne les connais pas ou l'on ne m'en informe pas. Je crois qu'il y a un problème de la part des hautes directions qui ne savent pas vraiment comment le faire.

Ils connaissent leurs obligations, mais ne savent peut-être pas comment s'y prendre. Le dialogue n'a donc pas été réellement engagé avec la communauté et si cela a eu lieu, je ne suis pas au courant.

**Le sénateur Tardif :** Vous n'avez pas un exemple à nous donner.

**Mr. Léger:** No. If I had a little more time to think, I might be able to find some examples for you, but nothing really concrete comes to mind at the moment.

**Ms. Rioux:** We hear a lot of negative things and I would like to interject a positive comment. I would like to cite the Department of Justice of Canada as an example. I can certainly talk about that and compare how Canadian Heritage operates to how Justice Canada does, because I spent seven years managing the Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse, and the main funder in that case, and main federal partner, was Canadian Heritage.

I had a very pleasant surprise when I changed jobs and became the executive director of the Association des juristes, because our funder was now Canada — and I can tell you that it is in fact not a funder in this case, it is truly a close partner; it is truly a department that regularly consults the provincial associations of jurists, it does excellent work and it is truly an equal partner. When a problem arises, we can telephone Justice Canada to discuss it. The officers are always available, they seek out information regularly to see how we are progressing in what we are doing. They send us positive emails to tell us we are doing excellent work. It is like day and night when it comes to how things work, and yet this is the same federal government, the same federal departments.

When I came to the Association des juristes, I said to my program officer: Are you sure that you are following the Treasury Board Secretariat rules? He was somewhat insulted that I would dare to ask him that question, because Justice Canada ordinarily follows the regulations. So I can tell you that the kind of relationship we have with Justice Canada is truly exemplary.

**Senator Losier-Cool:** I have a supplementary question. I find this analysis fascinating. With Canadian Heritage, should we ensure that there are more lawyers? Is it the clientele that influences the attitude? Ms. Rioux, how would you explain this?

**Ms. Rioux:** If it were that simple, it would be marvellous. I think, personally, that the administrative workload at Canadian Heritage is such that the program officers are no longer available to talk with the community. Often, on the telephone, for example, you get voice mail, never the officer, and the officer calls us back when he or she has time. At Justice Canada, in all honesty, it is the exact opposite. Certainly there are only eight associations of juristes and the level is different. That is, for us, when we communicate with Justice Canada, we are speaking directly with the program officer in Ottawa. There is one less level, the Nova Scotia level does not exist.

The second thing, and here is an example: with Canadian Heritage, a funding application is about 80 pages long; that is a week of hard work. With Justice Canada, a funding application is 10 to 15 pages long. It is just as serious, there is just as much

**M. Léger :** Non. Si j'avais un peu plus de temps pour réfléchir, je pourrais vous trouver des exemples, mais rien de vraiment concret ne me vient à l'esprit en ce moment.

**Mme Rioux :** On entend beaucoup de choses négatives et j'aimerais ajouter un commentaire positif. Je voudrais citer en exemple le ministère de la Justice du Canada. Je peux très bien en parler et comparer le fonctionnement de Patrimoine canadien à celui de Justice Canada, puisque j'ai été sept ans à la direction générale de la Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse et, à ce titre, le bailleur de fonds principal et le partenaire fédéral principal, était Patrimoine canadien.

J'ai eu tout un choc positif en changeant de fonction et en devenant directrice générale de l'Association des juristes, puisque notre bailleur de fonds était dorénavant Justice Canada — et je peux vous dire que, en fait, ce n'est même plus un bailleur de fonds, c'est vraiment un partenaire privilégié —, et que c'est vraiment un ministère qui consulte régulièrement les associations de juristes provinciales, qui fait un travail extraordinaire et qui est vraiment un partenaire à parts égales. Quand survient un problème, on peut téléphoner à Justice Canada pour en discuter. Les agents sont toujours disponibles, se renseignent régulièrement pour voir comment on avance dans nos dossiers. Ils nous envoient des courriels positifs pour nous dire qu'on fait un excellent travail. C'est le jour et la nuit en ce qui concerne le fonctionnement et pourtant, il s'agit du même gouvernement fédéral, des mêmes ministères fédéraux.

Lorsque je suis arrivée à l'Association des juristes, je me suis permise de dire à mon agent de programme : es-tu certain que tu respectes les normes du Secrétariat du Conseil du Trésor? Il était plutôt insulté que j'ose lui poser cette question parce que Justice Canada, habituellement, suit les règlements. Enfin, je peux vous dire que le type de relation qui existe avec Justice Canada est vraiment exemplaire.

**Le sénateur Losier-Cool :** J'aurais une question supplémentaire. Je trouve cette analyse fascinante. Au niveau de Patrimoine canadien, devrait-on s'assurer qu'on ait plus de juristes? Est-ce la clientèle qui influence cette attitude? Madame Rioux, comment expliquez-vous cela?

**Mme Rioux :** Si c'était aussi simple, cela serait merveilleux. Je crois personnellement que la lourdeur administrative à Patrimoine canadien, est telle, que les agents de programme ne sont plus disponibles pour parler avec la communauté. Souvent, au téléphone, par exemple, on tombe sur la boîte vocale, jamais sur l'agent, et il nous rappelle quand il a le temps. Alors qu'à Justice Canada, en toute honnêteté, c'est tout le contraire. C'est vrai qu'il y a seulement huit associations de juristes et une différence de palier. C'est-à-dire que nous, lorsqu'on communique avec Justice Canada, on parle directement avec l'agent de programme situé à Ottawa. On a un palier de moins, celui de la Nouvelle-Écosse, qui n'existe pas.

La deuxième chose, et voici un exemple : avec Patrimoine canadien, une demande de financement contient environ 80 pages; c'est une semaine de travail acharné. Avec Justice Canada, une demande de financement contient 10 à 15 pages. Avec autant de

accountability and just as much goodwill. We see an enormous difference right there, in terms of the preparation that an association's management has to do.

The other thing is that Justice Canada is very flexible. Canadian Heritage's deadlines are very tight; if the funding form is not submitted by this date at this time, it is all over, it is too late! When I called Justice Canada, when I started in management, and I was told their deadline for funding applications, I asked whether they were joking! Or whether maybe they were talking about the next fiscal year! While Canadian Heritage, and here I am comparing, functions with an uncertain funding budget and we have six months left to readjust the budget if major cuts are made.

There really is a double standard, two ways of operating: One is absolutely congenial and the other is very demanding.

I assure you, I am not considering a career change in the near future! I am having a good time, because this gives me time to develop what I want for my Association de juristes without having to labour under the administrative workload that at a certain point makes you not feel like doing the work.

**Senator Losier-Cool:** I am very surprised to hear this and I am thinking that this must be a result of a long established basic operating principle. Not to accuse anyone, but Canadian Heritage started from the principle that these are subsidies for people who are not self-sufficient, who have little programs to justify their existence, while at Justice Canada you are dealing with lawyers. It certainly is a case of a double standard.

**Senator Murray:** Madam Chairman, I was going to speak in the temporary absence of Senator Comeau, but I yield the floor to him.

**Senator Comeau:** That is very kind. Thank you for being here. We appreciate the time you have taken for us.

My first question is for Mr. Léger. You mentioned that you met with different departments in the past, that those meetings were scheduled, but that this year they did not take place. How did this work in the past? Who initiated the process?

**Mr. Léger:** It was generally completely handled, I think, by Privy Council. I believe that the Official Languages Secretariat was at Privy Council and has now moved to Canadian Heritage. That was how organized these meetings every year.

**Senator Comeau:** Have you asked the Official Languages Secretariat what happened this year?

**Mr. Léger:** No, I have not asked them.

**Senator Comeau:** I think, Madam Chairman, that it would be worthwhile to find out, rather than speculating. We are going to look into it, to find out the reason, that is easy for us. We are talking about the workload involved at Canadian Heritage as compared to Justice Canada, and this is not the first time I have

sérieux, avec autant d'imputabilité et autant de bonne volonté. On dénote une énorme différence, déjà, au niveau de la préparation pour la direction générale d'une association.

L'autre chose, c'est que Justice Canada est très flexible. L'échéancier de Patrimoine canadien est très serré; si on ne remet pas la demande de financement, telle date, telle heure, c'est fini, il est trop tard! Quand j'ai appelé Justice Canada, à mon arrivée à la direction générale, et qu'on m'a informée de leur échéancier pour les demandes de financement, je leur ai demandé s'ils blaguaient! Ou bien s'ils parlaient de l'année financière suivante! Alors que Patrimoine canadien — et là, on compare —, on fonctionne avec un budget de financement incertain et il nous reste six mois pour réajuster le budget dans le cas de compressions importantes.

C'est vraiment deux poids, deux mesures, deux façons de fonctionner : l'une absolument conviviale et l'autre très lourde.

Je vous assure, je n'envisage pas un changement de carrière dans un avenir rapproché! Je m'amuse parce que cela me donne le temps de développer ce que je veux pour mon Association de juristes sans avoir à subir la lourdeur administrative qui fait qu'un moment donné tu n'as plus le goût de faire le travail.

**Le sénateur Losier-Cool :** Je suis très surpris de cette déclaration et je me dis que cela doit partir d'un principe de base de fonctionnement de longue date. Sans accuser personne, Patrimoine canadien est parti avec le principe que ce sont des subventions de gens qui n'ont pas d'autosuffisance, qui ont des petits programmes pour se justifier tandis que Justice Canada, on fait affaire avec des juristes. C'est vrai que c'est deux poids deux mesures.

**Le sénateur Murray :** Madame la présidente, j'allais intervenir en l'absence temporaire du sénateur Comeau, mais je lui cède ma place.

**Le sénateur Comeau :** C'est gentil. Merci de votre présence ici. Nous apprécions le temps que vous nous consacrez.

Ma première question s'adresse à M. Léger. Vous avez mentionné que vous rencontriez différents ministères auparavant, que ces rencontres étaient prévues, mais que cette année, ces rencontres n'ont pas eu lieu. De quelle manière cela fonctionnait-il dans le passé? Qui engageait les démarches?

**M. Léger :** C'était complètement géré, je crois, par le Conseil privé. Je crois que le Secrétariat des langues officielles était au Conseil privé et qu'il est maintenant déménagé à Patrimoine canadien. C'est eux qui organisaient ces rencontres chaque année.

**Le sénateur Comeau :** Avez-vous posé la question au Secrétariat des langues officielles pour savoir ce qui se passait cette année?

**M. Léger :** Non, je ne leur ai pas posé la question.

**Le sénateur Comeau :** Je pense, madame la présidente, que ce serait intéressant de le découvrir, plutôt que de faire des interprétations. Nous allons nous informer pour connaître la raison, c'est facile pour nous. On parle de la lourdeur à Patrimoine canadien comparativement à Justice Canada et ce

heard that the secretariat is not operating as well since it became part of Canadian Heritage. We will look into it and we will ask the director for an answer to this.

My second questions relates to the Collaboration Accord and the deadlines imposed. I do not know whether you recall, but I had suggested that you not sign if you did not get an accord that met the needs of Nova Scotia. Perhaps the suggestion was not particularly good, but I stand by it. If Canadian Heritage requires that you accept a document that applies to every province, that is not good, because each province, each jurisdiction, each region, each community, is very different.

That is why I suggested that you not sign. We have to continue examining this question. In fact we are going to discuss it at the committee. I have heard that other regions were not satisfied with how these accords were dealt with. Have you suffered any consequences from this? Have you been penalized?

**Mr. Léger:** Yes, we were penalized to a certain extent. We were unable to take part in decisions regarding the funds allocated to our community organizations. In the past, we had a joint committee where members of the community and Canadian Heritage staff agreed on how the money granted to the organizations would be allocated. Because we did not have a collaboration accord, we were left completely out of the community participation in decisions. The decisions were made by Canadian Heritage unilaterally, and at this point we have no way of asking them to justify their decisions — why they cut a particular organization, why they gave more to another organization, what they based their decisions on. We have been cut completely out of the decision-making process. And in our minds, that is a little bit like punishment.

**Senator Comeau:** This comes back to what I said earlier: either you do as they say or you are punished. Perhaps those people should be invited to come and see us. We could then ask them who is being punished. Are they punishing Jean Léger, or the communities? Those are important questions to ask.

I do not appreciate having my community punished if it does not meet their requirements, particularly in the case of such a burdensome machine.

You mentioned the Par-en-Bas community centre. I may have misunderstood the figures. Would you like to repeat them?

**Mr. Léger:** I am told that Canadian Heritage suggested a figure of \$2 million to help them build their community school centre, but they received only \$800,000 and they still do not know what the federal government's commitment for the final portion is. They are a little disappointed that they came to their community to present those figures, but ultimately it did not materialize.

**Senator Comeau:** Out of a total of how much?

**Mr. Léger:** They were asking for \$2 million and \$800,000 was granted.

n'est pas la première fois que j'entends dire que le secrétariat ne fonctionne pas aussi bien depuis qu'il fait partie de Patrimoine canadien. On va s'informer et on va demander à la présidente une réponse à ce sujet.

Ma deuxième question concerne l'Accord de collaboration et les délais imposés. Je ne sais pas si vous vous en souvenez, mais je vous avais déjà suggéré de ne pas signer si vous n'aviez pas un accord répondant aux besoins de la Nouvelle-Écosse. Peut-être que la suggestion n'était pas tellement bonne, mais j'y tiens. Si Patrimoine canadien vous impose un document qui s'applique à toutes les provinces, ce n'est pas bon, parce que chaque province, chaque juridiction, chaque région et chaque communauté sont très différentes.

C'est la raison pour laquelle je vous avais suggéré de ne pas signer. On doit continuer à examiner cette question. Nous allons d'ailleurs en discuter au comité. J'ai entendu dire que d'autres régions n'étaient pas satisfaites de la façon dont ces accords étaient abordés. Avez-vous subi des conséquences de cela? Avez-vous été pénalisés?

**M. Léger :** Oui, on a été pénalisé dans une certaine mesure. Nous n'avons pas pu participer aux décisions quant aux sommes allouées à nos organismes communautaires. Nous avons, dans le passé, un comité conjoint où des membres de la communauté et du personnel de Patrimoine canadien convenaient de l'allocation des sommes octroyées aux organismes. Comme nous n'avions pas d'accord de collaboration, on nous a enlevé complètement la participation communautaire aux décisions. Les décisions sont prises unilatéralement par Patrimoine canadien et en ce moment, nous n'avons aucun moyen de leur demander de justifier leurs décisions; pourquoi ont-ils coupé un certain organisme; pourquoi ont-ils donné plus à un autre organisme et savoir sur quoi ils se sont basés. Nous avons été complètement évacués du processus décisionnel. Et pour nous, il s'agit un peu d'une punition.

**Le sénateur Comeau :** Cela revient à ce que je disais plus tôt : soit vous faites comme ils disent, soit vous êtes punis. On devrait peut-être inviter ces gens à venir nous voir. On pourrait alors leur poser la question pour savoir qui est puni? Est-ce qu'ils punissent M. Jean Léger ou les communautés? Ce sont des questions importantes à poser.

Pour ma part, je n'apprécie pas que ma communauté soit punie si elle ne répond pas à leurs exigences, surtout dans le cas d'une machine aussi lourde.

Vous avez mentionné le Centre communautaire de Par-en-Bas. J'ai peut-être mal entendu les chiffres. Voudriez-vous les répéter?

**M. Léger :** On me dit que Patrimoine canadien aurait suggéré une somme de deux millions de dollars pour les aider à construire leur centre scolaire communautaire, mais qu'ils ont reçu que 800 000 \$ et ils ne connaissent toujours pas l'engagement du gouvernement fédéral pour la dernière portion. Ils sont un peu déçus qu'on soit venu dans leur communauté leur présenter ces chiffres, mais que finalement, cela ne se soit pas matérialisé.

**Le sénateur Comeau :** Sur un total de combien?

**M. Léger :** On demandait deux millions de dollars et 800 000 \$ ont été octroyés.

**Senator Comeau:** Did the province not offer anything toward that figure? The total figure for the project was \$2.8 million and they were asking for \$2 million from the federal government?

**Mr. Samson:** Several years ago.

**Senator Comeau:** Did the province contribute?

**Mr. Samson:** The province's contribution is for the school aspect.

**Senator Comeau:** And the federal government was going to offer the community centre. Okay, I understand a little better.

Mr. Léger, you talked about the economy, particularly the depopulation of the Acadian regions, one of the most important issues. If there is no employment, people will leave for the West. What is being done in the communities to make progress on the economy?

**Mr. Léger:** Awareness is growing and there are efforts to take charge in each of the communities. The Conseil de développement économique in our province and the RDÉE are trying to stimulate economic development in our Acadian regions. Certainly, however, some financial support would be useful for developing our community.

**Senator Comeau:** I am not familiar with the work of that organization.

**Mr. Léger:** The Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse.

**Senator Comeau:** What do those people do?

**Mr. Léger:** In each region, there are economic development officers who support business creation. They also support businesses in various ways. It is for francophone businesses.

**Senator Comeau:** Are they funded by the federal government?

**Mr. Léger:** Yes, by the federal government, Human Resources and Skills Development Canada, through RDÉE Canada.

**Senator Comeau:** It would be interesting to see what they do to develop the economy. You could perhaps ask them to send us the results they achieve so that we could know whether more funds should be granted. I am more familiar with what you do in the Fédération than with what they do.

You said that you had 19 recommendations to make.

**Mr. Léger:** No. I was talking about the collaboration accords that have been signed. The FCFA has analyzed them. They brought together the people responsible for the collaboration accords in Ottawa to discuss the problem of implementing the accords in each of the provinces and territories. From that there were 12 recommendations made. I have them here. They explain the difficulties involved in implementing the accords in each of the provinces and territories.

**Senator Comeau:** I have a question for Mr. Samson. You referred to a national research centre. Is that a pedagogical research centre?

**Le sénateur Comeau :** Est-ce que la province n'offre pas un montant, sur cette somme? La somme totale du projet était de 2,8 millions de dollars et on demandait deux millions du gouvernement fédéral?

**M. Samson :** Il y a quelques années.

**Le sénateur Comeau :** Est-ce que la province a contribué?

**M. Samson :** La contribution de la province est pour le milieu scolaire.

**Le sénateur Comeau :** Et le fédéral allait offrir au centre communautaire. D'accord, je comprends un peu mieux.

Monsieur Léger, vous avez parlé du dossier économique, surtout du dépeuplement des régions acadiennes, un des dossiers les plus importants. S'il n'y a pas d'emploi, les gens partiront pour l'Ouest. Qu'est-ce qu'on fait dans les communautés pour faire avancer le dossier économique?

**M. Léger :** Il y a une conscientisation pour essayer de se prendre en main dans chacune des communautés. Le conseil de développement économique de notre province et le RDÉE tentent de susciter un développement économique dans nos régions acadiennes. Mais il est certain qu'un appui financier serait intéressant pour le développement de notre communauté.

**Le sénateur Comeau :** Je ne connais pas le travail de cet organisme.

**M. Léger :** Le conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse.

**Le sénateur Comeau :** Que font ces gens?

**M. Léger :** Dans chacune des régions, ils ont des agents de développement économique qui appuient la création d'entreprises. Ils appuient également les entreprises à différents niveaux. C'est pour les entreprises francophones.

**Le sénateur Comeau :** Sont-ils financés par le fédéral?

**M. Léger :** Oui, par le gouvernement fédéral, Développement des compétences et ressources humaines Canada, par le biais de RDÉE Canada.

**Le sénateur Comeau :** Il serait intéressant de voir ce qu'ils font pour développer l'économie. Vous pourriez peut-être leur demander de nous envoyer les résultats qu'ils obtiennent afin que l'on sache si on doit octroyer plus de fonds. Je connais mieux ce que vous faites à la fédération que ce qu'eux font.

Vous avez indiqué que vous aviez 19 recommandations à faire.

**M. Léger :** Non. Je parlais plutôt des accords de collaboration qui ont été signés. La FCFA a fait une analyse. Ils ont réuni les gens responsables des accords de collaboration à Ottawa pour discuter de la problématique de la mise en œuvre de ces accords dans chacune des provinces et territoires. De cela, 12 recommandations ont été émises. Je les ai ici. Elles expliquent les difficultés de la mise en œuvre des accords dans chacune des provinces et territoires.

**Le sénateur Comeau :** J'ai une question pour M. Samson. Vous avez fait mention d'un centre de recherche national. Est-ce un centre de recherche pédagogique?

**Mr. Samson:** Yes, it is mainly to develop pedagogical materials to support academic curricula. There would have to be a research component as well, however. That is the kind of centre that is favoured.

**Senator Comeau:** Are there similar centres in the other regions? I know there is one in Nova Scotia.

**Mr. Samson:** There is the Franco-Ontarian centre here in Ottawa, and the Franco-Manitoban centre, for Western Canada. But the eastern and western centres are not centres that have a lot of employees, that are going to develop a huge body of pedagogical resources. They are very small. On the other hand, if we had a Canada-wide centre to take the lead, the other small centres could expand to meet the needs of the regions in Eastern Canada.

**Senator Comeau:** What do you mean by research?

**Mr. Samson:** It might be francization, types of teaching approaches, analysis, pedagogical resources or strategies that work best for teaching in minority settings, and so on.

**Senator Comeau:** I have another question for Mr. Léger. Could you give us a list of the departments you meet with every year? It would be worth asking them directly why they have not, on their own initiative, without having to wait for a call from Canadian Heritage, tried to contact you to say they would like to meet with you. You could perhaps give us a list of the people you meet with.

**Mr. Léger:** I would be glad to give you that. But at the moment, to be able to initiate dialogue with those departments, we have to break down their doors.

**Senator Comeau:** Our chairman is good at banging on doors.

**Mr. Léger:** I am afraid that FANE will be seen as an organization that is trying to push things too fast in relation to governments and departments. In some places, when I want to organize a meeting with senior officials in those departments, they ask me why. I tell them that it is for the advancement, to enhance the vitality, of the community. But you get the feeling it is not automatic for them. They do not really know how to manage this.

On many occasions I have had to go right to the minister's office to get a door opened in a particular department, one that I will not name today. There has been water under the bridge since then, and everything is no going very well with that department. But I really had to work to pry that one open.

**Senator Comeau:** I find it very annoying to hear that you have to put pressure on to get someone to open the door for you.

I am one of the people who supported moving some departments to regions other than those that are perfectly bilingual. If a department goes to Halifax and refuses to meet

**M. Samson :** Oui, c'est surtout pour développer du matériel pédagogique afin d'appuyer les programmes en éducation. Mais il faudrait ajouter un volet de recherche. On favorise ce type de centre.

**Le sénateur Comeau :** Est-ce que des centres semblables existent dans les autres régions? Je sais qu'il y en a un en Nouvelle-Écosse.

**M. Samson :** Il y a le centre franco-ontarien, ici à Ottawa, et le centre franco-manitobain, pour l'Ouest du Canada. Mais les centres de l'Est et de l'Ouest ne sont pas des centres qui ont beaucoup d'employés, qui vont développer énormément de ressources pédagogiques. C'est très petit. Par contre, si on avait un centre pancanadien qui menait le dossier, les autres petits centres pourraient se développer pour répondre aux besoins des régions de l'Est du Canada.

**Le sénateur Comeau :** Que voulez-vous dire par recherche?

**M. Samson :** Il peut s'agir de francisation, les types d'approches d'enseignement, d'analyse, les ressources pédagogiques ou les stratégies qui répondraient le mieux à l'enseignement en milieu minoritaire et autres.

**Le sénateur Comeau :** J'aurais une autre question à poser à M. Léger. Est-ce que vous pourriez nous faire la liste des ministères que vous rencontrez à tous les ans? Il serait intéressant de leur demander directement pourquoi, ils n'ont pas, de leur propre initiative — pas besoin d'attendre un appel de Patrimoine canadien —, essayé de vous contacter pour vous dire qu'ils aimeraient vous rencontrer. Vous pourriez peut-être nous donner la liste des gens que vous rencontrez.

**M. Léger :** Je vous donnerais cela avec plaisir. Mais en ce moment, pour réussir à entamer le dialogue avec les ministères, il faut forcer leur porte.

**Le sénateur Comeau :** Notre présidente est bonne pour frapper aux portes.

**M. Léger :** J'ai peur qu'on voit la FANE comme un organisme qui veut pousser les choses trop rapidement au niveau des gouvernements et des ministères. À certains niveaux, lorsque je veux organiser une rencontre avec de hauts fonctionnaires de ces ministères, on me demande pourquoi. Je leur réponds que c'est pour l'avancement, l'épanouissement de la communauté. Mais on sent que ce n'est pas automatique pour eux. Ils ne savent pas vraiment comment gérer cela.

À maintes occasions, il a fallu que j'aille jusqu'au cabinet du ministre pour me faire ouvrir une porte dans un certain ministère, que je ne nommerai pas aujourd'hui. De l'eau a passé sous les ponts, depuis, tout va très bien avec ce ministère. Mais j'ai vraiment dû forcer pour ouvrir la coquille.

**Le sénateur Comeau :** Je trouve très embêtant d'entendre que vous deviez exercer des pressions pour que l'on vous ouvre la porte.

Je suis un de ceux qui ont appuyé le déménagement de certains ministères dans les régions autres que celles qui sont parfaitement bilingues. Si un ministère se rend à Halifax et refuse de rencontrer

with the communities, that is not going to encourage the government to move its departments to a region like Halifax. Instead, it will choose Moncton, Montreal or Ottawa.

There has to be some progress. You should not worry if you make a few enemies from time to time.

My next question is for Ms. Rioux and relates to judicial appointments. Are things going well in that area?

**Ms. Rioux:** That is still a matter of concern. To date, no new bilingual judges have been appointed, to my knowledge, either to the provincial court or to the Supreme Court of Canada, for which the federal government is responsible. In fact, I believe there have been no new appointments.

This is still a matter of concern in Nova Scotia. We have only a very few francophone judges in the provincial courts. We have three on the Nova Scotia Supreme Court. But those judges are approaching retirement. The problem is the same at the national level.

**Senator Comeau:** There is no progress at the national level either?

**Ms. Rioux:** We have heard no news about it. We constantly raise the question at the Fédération des associations de juristes and we have still not heard any news.

**Senator Comeau:** Madam Chairman, it is important for us to meet with these people on a regular basis to get updates.

**The Chairman:** True.

**Senator Murray:** I would like to clarify something about the Heritage Department. The secretariat that is responsible for horizontal coordination among the various government departments and agencies has indeed been transferred from Privy Council to the Heritage Department. That may have been a mistake. As the Commissioner of Official Languages reminded us the other day, the Heritage Department is not a central agency like Privy Council.

The problem raised by Ms. Rioux goes much farther. It does not relate to the secretariat alone. There are programs for which the Communications Department is responsible that have always been managed by that Department, by the Department of Heritage and Communications, the former department, and even by Secretary of State. What you have just told us is that there are serious problems in your relations with those departments. That is what needs to be clarified.

Ms. Rioux, you talked about the government's response on the question of services to the public and the decision in *Doucet v. Canada*. Apart from your appearance and testimony before this committee, what other steps do you intend to take on this question?

les communautés, cela ne va pas encourager le gouvernement à déménager un de ses ministères dans une région comme Halifax. Il choisira plutôt Moncton, Montréal ou Ottawa.

Il faut faire bouger les choses. Ne vous inquiétez pas si vous vous faites quelques ennemis de temps à autre.

Ma prochaine question s'adresse à Mme Rioux et concerne les nominations judiciaires. Est-ce que les choses vont bien dans ce dossier?

**Mme Rioux :** Cette question demeure préoccupante. Jusqu'à présent, aucun nouveau juge bilingue n'a été nommé, à ma connaissance, ni à la cour provinciale ni à la Cour suprême du Canada, dont le fédéral est responsable. En fait, je crois qu'il n'y a eu aucune nouvelle nomination.

Cette question devient préoccupante en Nouvelle-Écosse. Nous n'avons que très peu de juges francophones dans les cours provinciales. Nous en avons trois à la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse. Néanmoins, ces juges approchent de la retraite. Le problème est le même au national.

**Le sénateur Comeau :** Le dossier n'avance pas non plus au national?

**Mme Rioux :** Nous n'avons entendu aucune nouvelle à cet effet. Nous soulevons la question constamment à la Fédération des associations de juristes et nous n'avons toujours pas de nouvelles.

**Le sénateur Comeau :** Madame la présidente, il serait important de rencontrer ces personnes sur une base régulière afin d'obtenir des mises à jour.

**La présidente :** En effet.

**Le sénateur Murray :** J'aimerais apporter une précision sur la question du ministère du Patrimoine. Il est vrai que le secrétariat qui assure la coordination horizontale entre les différents ministères et agences du gouvernement a été transféré du Conseil Privé au ministère du Patrimoine. C'est peut-être là une erreur. Comme le commissaire aux langues officielles nous l'a rappelé l'autre jour, le ministère du Patrimoine n'est pas un agent central comme le Conseil privé.

Le problème soulevé par Mme Rioux est beaucoup plus profond. Il ne touche pas seulement le secrétariat. Il existe des programmes dont le ministère des Communications est responsable, qui sont gérés par ce ministère depuis toujours, par le ministère du Patrimoine et des Communications, le ministère précédent, et même le Secrétariat d'État. Ce que vous venez de nous dire, c'est qu'il existe des problèmes sérieux dans vos relations avec ces ministères. C'est ce qu'il faut clarifier.

Madame Rioux, vous avez parlé de la réponse du gouvernement sur la question des services au public et de l'affaire *Doucet c. Canada*. À part votre comparution et votre témoignage devant ce comité, quelles autres démarches entendez-vous prendre sur cette question?

**Ms. Rioux:** We have also submitted a brief to Treasury Board to inform them of our position on the revision of those regulations. To my knowledge, we have had no acknowledgement of receipt for the brief we submitted, at about the same time as we submitted it to your committee.

Of course we keep ourselves up to date through the Office of the Commissioner of Official Languages to see what is being done in this regard. The Fédération des associations de juristes is also concerned about this question and is following it. I would say that these are the only things that can be done.

**Senator Murray:** I know that Treasury Board is responsible for drafting these regulations. Why not take advantage of your excellent relationship with the Department of Justice to have some input on this? It is a matter of the administration of justice, after all.

**Ms. Rioux:** Completely, and the Department of Justice is also aware of it, it goes without saying.

**Senator Murray:** Mr. Samson, you said in your brief that there are currently pre-kindergarten centres operating in five of the CSAP's schools. You mentioned that three more will be added by three years from now, which will bring the total to eight centres in 16 schools. Have you or the provincial government established a timetable for completing the network?

**Mr. Samson:** The Conseil scolaire acadien provincial has set an objective of four years for having them in the 16 schools. Three new centres will be established next year, in September and that will bring the total to eight pre-kindergarten centres. In the next two years, we will have to adopt a more aggressive strategy in order to meet the needs of the other communities in the province to achieve our objective of 16 centres within four years — it may take five years.

We have obtained funding from Canadian Heritage to help us achieve progress in this effort. The province itself does not want to recognize the need for pre-kindergarten. Its argument was that if it did not intend to pay for anglophone pre-kindergarten, why would it do it for francophone pre-kindergarten?

But the fact is that anglophones who start school at the age of five speak the language of the institution, while ours do not. Acadians and francophones who have been assimilated are entitled to an education in French; more important, they are entitled to a high-quality education in French. That is where we have to start to ensure high quality education. At least these students will speak the language of the institution and we will be able to keep them from kindergarten to Grade 12. We note that 60 per cent of new students are in great need of francization when they start school.

**Senator Murray:** This process is closely connected with your objective of increasing the percentage of rights holders enrolled in your schools.

**Mme Rioux :** Nous avons également présenté un mémoire au Conseil du Trésor pour les informer de notre position quant à la refonte de ce règlement. À ma connaissance, nous n'avons même pas eu d'accusé de réception au mémoire que nous avons soumis, à peu près en même temps que nous avons soumis le mémoire à votre comité.

Évidemment, nous nous tenons toujours informés par le biais du Commissariat aux langues officielles pour voir ce qui se fait à ce niveau. La Fédération des associations de juristes est également préoccupée par cette question et en est saisie. Ce sont, à mon avis, les seules démarches que l'on peut faire.

**Le sénateur Murray :** Je sais que le Conseil du Trésor est responsable de la rédaction de ces règlements. Pourquoi ne pas profiter de vos excellentes relations avec le ministère de la Justice pour faire le point sur cette question? C'est une question d'administration de la justice après tout.

**Mme Rioux :** Tout à fait, et le ministère de la Justice est également au courant, il en va de soi.

**Le sénateur Murray :** Monsieur Samson, vous avez dit dans votre mémoire qu'il y a présentement des centres de prématernelle installés dans cinq écoles de la CSAP. Vous avez mentionné que trois autres s'ajouteront d'ici trois ans, ce qui mènera le compte à 8 centres sur 16 écoles. Est-ce que vous ou que le gouvernement provincial avez fixé, un échéancier pour compléter le réseau?

**M. Samson :** Le Conseil scolaire acadien provincial a fixé comme objectif quatre ans pour en avoir dans les 16 écoles. Trois nouveaux centres seront établis l'an prochain, au mois de septembre, ce qui va mener le compte à huit centres de prématernelle. Dans les prochains deux ans, il faudra prendre une stratégie plus agressive afin de répondre aux besoins des autres communautés de la province dans l'atteinte de nos objectifs de 16 centres en quatre ans — il faudra peut-être cinq ans.

Nous avons obtenu du financement de Patrimoine canadien pour nous aider à faire avancer le dossier. Pour sa part, la province ne voulait pas reconnaître le besoin en pré-maternelle. Son argument était à l'effet que si elle n'avait pas l'intention de payer pour des prématernelles anglophones, pourquoi le ferait-elle pour les francophones?

Il n'en demeure pas moins que les anglophones qui arrivent, dès l'âge de cinq ans, parlent la langue de l'institution, alors que les nôtres ne la parlent pas. Les Acadiens et francophones qui ont été assimilés ont droit à une éducation en français; plus important, ils ont droit à une éducation de qualité en français. C'est là le point de départ afin d'assurer la qualité d'éducation. Au moins, ces élèves parleront la langue de l'institution et nous pourrons faire le suivi de la maternelle à la deuxième année. On remarque que 60 p. 100 des nouveaux élèves ont grand besoin de francisation dès le début de leur scolarité.

**Le sénateur Murray :** Cette démarche est liée intimement à votre objectif d'accroître le pourcentage des ayants droit inscrits dans vos écoles.

My next question relates to the community school centres. Over 30 years ago, I was involved in establishing community school centres in New Brunswick, in Fredericton and St. John. They are very important, not just for minority education, but for centres like St. John and Fredericton, which are majority anglophone but where there is also a critical mass of francophones. The community school centres are a focal point for the entire community.

But I am not familiar with the financial arrangements. You said that it is now the province that handles the building of the schools and the federal government covers the cost of building the centres. Is that the case? How many community school centres are there in Nova Scotia?

**Mr. Samson:** Very few, because for several years we have received no direct support. There is the Centre scolaire communautaire du Carrefour in Halifax and the Centre scolaire communautaire Étoile de l'Acadie in Sydney. In reality, they are the only two community school centres. Before last year, there was practically no funding for community school centres, apart from the \$562,000 in the last ten years for pre-kindergarten child care centres in the schools. They are not community school centres. That is why we are making a very direct statement of the extent of our needs for the next agreement. We are the least well funded in the country, by far. We have provided you with these figures since 2005 and we are going to continue to provide them.

On the one hand, I will say that Canadian Heritage has been helping us for two years, but we have a long way to go. In the preamble to your first report, you said that each delay and each missed opportunity permanently compromises the future of these young people and jeopardizes the community and cultural life of all francophones in Canada. I will stop with those very fine words, which are very important for the survival of Acadie.

**Senator Murray:** Are the two centres, in Halifax and Sydney, a success?

**Mr. Samson:** They are certainly two dynamic centres. The community is committed to them, other partnerships are developing. It is truly exceptional. It is the only French institution where parents, children and the school community can come together and bring the community to life. It is an exceptional and important asset. Nova Scotia was forgotten for several years when it comes to this extremely important foundation for the development of the community.

In the next three years, we have an auspicious opportunity, because the opening of two new schools has been announced by the provincial government, which is going to invest a total of about \$30 million. This is an excellent opportunity for the federal government to invest at the same time in the community school centre.

Ma prochaine question concerne les centres scolaires communautaires. Il y a plus de 30 ans, j'ai été impliqué dans la création des centres scolaires communautaires au Nouveau-Brunswick, soit à Fredericton et à Saint-Jean. Ils sont très importants non seulement pour l'éducation des minorités, mais pour les centres comme Saint-Jean et Fredericton, qui sont majoritairement anglophones mais où il y a également une masse critique de francophones. Les centres communautaires scolaires sont un pôle d'attraction pour toute la communauté.

Or, je ne suis pas au courant des arrangements financiers. Vous avez dit que c'est maintenant la province qui assure la construction des écoles et le fédéral assume les frais de construction des centres. Est-ce bien le cas? Combien de centres communautaires scolaires existent en Nouvelle-Écosse?

**M. Samson :** Très peu parce que depuis plusieurs années on n'a reçu aucun appui direct. Il y a le Centre scolaire communautaire du Carrefour à Halifax et le Centre scolaire communautaire Étoile de l'Acadie à Sydney. En réalité, ce sont les deux seuls centres scolaires communautaires. Avant l'année dernière, il n'y a pratiquement pas eu de financement pour les centres scolaires communautaires, à part les 562 000 \$ ces dix dernières années pour des garderies prématernelles dans les écoles. Ce ne sont pas des centres scolaires communautaires. C'est pour cette raison qu'on signale de façon très directe l'ampleur de nos besoins pour la prochaine entente. Nous sommes les moins bien financés au pays, et de beaucoup. Nous avons partagé ces chiffres avec vous depuis 2005 et on va continuer à les partager.

D'un côté, je dis que Patrimoine canadien nous a aidés depuis deux ans, mais on a un grand terrain à couvrir. Dans le préambule de votre premier rapport, vous disiez que chaque retard, chaque occasion ratée compromet de façon irrémédiable l'avenir des jeunes et met en péril la vie communautaire et culturelle de la francophone canadienne. Je reste avec ces très belles paroles qui sont très importantes pour la survivance de l'Acadie.

**Le sénateur Murray :** Les deux centres de Halifax et de Sydney sont une réussite?

**M. Samson :** C'est certainement deux centres dynamiques. La communauté s'y attache, cela développe d'autres partenariats. C'est vraiment exceptionnel. C'est la seule institution française où les parents, les élèves et la communauté scolaire peuvent se regrouper et faire vivre la communauté. C'est une richesse exceptionnelle et importante. La Nouvelle-Écosse a été oubliée pendant plusieurs années en ce qui a trait à cette fondation extrêmement importante pour le développement de la communauté.

D'ici les trois prochaines années, on a une occasion propice parce que l'arrivée de deux nouvelles écoles a été annoncée par le gouvernement provincial qui va investir un total d'environ 30 millions de dollars. C'est une belle occasion pour le gouvernement fédéral d'investir de façon parallèle avec le centre scolaire communautaire.

**Senator Murray:** The provincial government should not be leaving you on your own to negotiate with the federal government for the community centre. If I recall correctly, there were negotiations between the two governments about the community school centres in St. John and Fredericton.

**Mr. Samson:** That is a very good point. The provincial government is certainly going to take advantage of this opportunity because it will be investing a lot of money. The opposite could happen, it could be the provincial government that urges the federal government to get involved.

For two years it has been the federal government urging the provincial government, because it is a little more difficult for the provincial government to invest in schools when the schools already exist. Renewing the school system is extremely important. It works in tandem with community development.

**Senator Murray:** I am absolutely convinced that community school centres and pre-kindergarten are crucially important for these communities. Good luck!

**Senator Losier-Cool:** In your brochure, you talk about going into the community colleges. Are there many francophone community colleges in Nova Scotia?

**Mr. Samson:** There are various satellite offices, if you like.

**Senator Losier-Cool:** We often hear about the economy, about there being a shortage of workers, a shortage of personnel. Schools that were referred to as “vocational” have been closed. Now we say:

[English]

Not only do you create jobs, but you must produce skilled workers.

[Translation]

This is the aspect that is missing for francophones.

My second question relates to community radio stations. Do you believe that a fund for community radio would be a good thing? Do the community radio stations in Nova Scotia get an audience share?

**Mr. Léger:** The community radio stations in our regions have a huge impact. In the Chéticamp region, we used to talk about the “weather.” Among Acadians, we said “weather.” Now, with the community radio station, we talk about the “météo.” In terms of the visibility of French and of Acadian culture, these radio stations have played a key role. The same is true in Baie Sainte-Marie where Acadian and francophone music is enjoying a revival. I believe that these radio stations do indeed need support. At present, they are just managing. They have a lot of problems because they really do not have a critical mass, in terms of audience share, to be able to have announcers on air. They need support more specifically in terms of core funding. As I said in my brief, I would dearly love to see a support fund developed for these community radio stations, to help the two that already exist in Nova Scotia, in Baie Sainte-Marie and Chéticamp, but also the two others that have obtained broadcasting licences, in Isle

**Le sénateur Murray :** Le gouvernement provincial ne devrait pas vous laisser seul pour négocier avec le gouvernement fédéral pour le centre communautaire. Si je me rappelle bien, les centres communautaires scolaires à Saint-Jean et à Fredericton étaient un sujet de négociation entre les deux gouvernements.

**M. Samson :** C’est un très bon point. Le gouvernement provincial va certainement prendre avantage de cette occasion parce qu’il va investir beaucoup d’argent. Cela peut être l’inverse, c’est-à-dire le gouvernement provincial qui incite le gouvernement fédéral à s’impliquer.

Depuis deux ans, c’est le gouvernement fédéral qui incitait le gouvernement provincial parce que c’est un peu plus difficile pour le gouvernement provincial d’investir dans le milieu scolaire quand les écoles existent déjà. La rénovation du système scolaire est extrêmement importante. Elle fonctionne de façon parallèle avec le développement communautaire.

**Le sénateur Murray :** Je suis absolument convaincu que les centres communautaires scolaires et les prématernelles sont d’une importance primordiale pour ces communautés. Bon succès!

**Le sénateur Losier-Cool :** Dans votre dépliant, vous parlez d’aller dans des collèges communautaires. Y a-t-il plusieurs collèges communautaires francophones en Nouvelle-Écosse?

**M. Samson :** Il y a différents bureaux satellites, si vous voulez.

**Le sénateur Losier-Cool :** On entend souvent parler de la question économique, du fait qu’il y a un manque d’ouvriers, un manque de personnel. On a fermé des écoles qu’on appelait « vocational ». On dit maintenant :

[Traduction]

Il faut non seulement créer des emplois, mais aussi produire des travailleurs qualifiés.

[Français]

C’est cet aspect qui manque chez les francophones.

Ma deuxième question porte sur les radios communautaires. Croyez-vous qu’un fonds pour les radios communautaires serait souhaitable? Est-ce que les radios communautaires en Nouvelle-Écosse ont une cote d’écoute?

**M. Léger :** Les radios communautaires dans nos régions ont énormément d’impact. Dans la région de Chéticamp, on parlait auparavant du « weather ». Entre Acadiens, on disait le « weather ». Maintenant, avec l’arrivée de la radio communautaire, on parle de météo. En termes de valorisation de la langue française et de la culture acadienne, ces radios communautaires ont joué un rôle clé. C’est la même chose du côté de la Baie Sainte-Marie avec tout le rayonnement de la musique acadienne et de la musique francophone. Je crois que oui, ces radios ont besoin d’appui. En ce moment, elles vivent. Elles ont énormément de difficulté parce qu’elles n’ont pas vraiment la masse critique au niveau de la cote d’écoute pour avoir des annonceurs sur leurs ondes. Elles ont besoin d’un appui plus particulier en termes de financement de base. Comme je l’ai dit dans mon mémoire, je souhaiterais ardemment que l’on développe un fonds d’appui à ces radios communautaire pour aider les deux

Madame and the Halifax region. It seems that we are able to get the radio stations set up, but at a certain point it is more difficult that one thinks to keep them operating properly. We do not want to lose the stations because they are key elements. Federal government support would certainly be desirable.

**Senator Losier-Cool:** This committee has undertaken to do, in its future work, a study of francophone culture in minority communities. Two weeks ago we heard Mr. Ouellette, who talked about community radio stations.

I agree that this communications vehicle is a good one. However, I was disappointed this morning, when I read in *Acadie Nouvelle* that the radio announcer courses that were offered at the Collège communautaire de Dieppe have been cancelled for lack of enrolment. We need to continue to promote this vehicle so that young people see it as an employment opportunity.

**Mr. Samson:** Student radio stations in the schools could stimulate additional interest.

**The Chairman:** Ladies and gentlemen, I would like to thank you for coming to share your concerns with us. All of the members of the Committee support you and want to help you. I can assure you that we will be continuing to make vigorous efforts to support the work you are doing in your communities.

The committee adjourned.

qui existent déjà en Nouvelle-Écosse, soit à la Baie Sainte-Marie et à Chéticamp, mais également les deux autres qui ont obtenu leur licence de diffusion, soit dans la région de l'île Madame et dans la région d'Halifax. Il semble qu'on soit bon pour mettre sur pied des radios, mais à un moment donné, il est plus difficile qu'on pense de les faire fonctionner adéquatement. On ne veut pas perdre les radios parce qu'elles sont des éléments clés. Un appui du gouvernement fédéral serait certainement souhaitable.

**Le sénateur Losier-Cool :** Ce comité a entrepris dans ses travaux futurs une étude sur la culture francophone en situation minoritaire. Il y a deux semaines, nous avons reçu M. Ouellette qui a parlé des radios communautaires.

Je suis d'accord sur le bien-fondé de cet outil de communication. Cependant, j'ai été déçue, ce matin, en lisant dans l'*Acadie Nouvelle* que les cours pour les animateurs de radio qui se donnaient au Collège communautaire de Dieppe ont été annulés, faute d'inscriptions. Il faut continuer à promouvoir cet outil afin que les jeunes y voient une occasion d'emploi.

**M. Samson :** Les radios étudiantes dans les écoles pourraient stimuler un intérêt supplémentaire.

**La présidente :** Mesdames et messieurs, je vous remercie beaucoup d'être venus partager vos préoccupations avec nous. Tous les membres du comité vous appuient et veulent vous aider. Je peux vous assurer que nous allons poursuivre ardemment nos efforts afin d'appuyer le travail que vous faites chez vous.

La séance est levée.







*If undelivered, return COVER ONLY to:*

Public Works and Government Services Canada –  
Publishing and Depository Services  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –  
Les Éditions et Services de dépôt  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

---

WITNESSES

*Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse:*

Jean Léger, Executive Director.

*Conseil scolaire acadien provincial de la Nouvelle-Écosse:*

Darrell Samson, Executive Director.

*Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse:*

Marie-Claude Rioux, Executive Director;

Alisa Lombard, Board member.

TÉMOINS

*Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse :*

Jean Léger, directeur général.

*Conseil scolaire acadien provincial de la Nouvelle-Écosse :*

Darrell Samson, directeur général.

*Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse :*

Marie-Claude Rioux, directrice générale;

Alisa Lombard, membre du conseil d'administration.